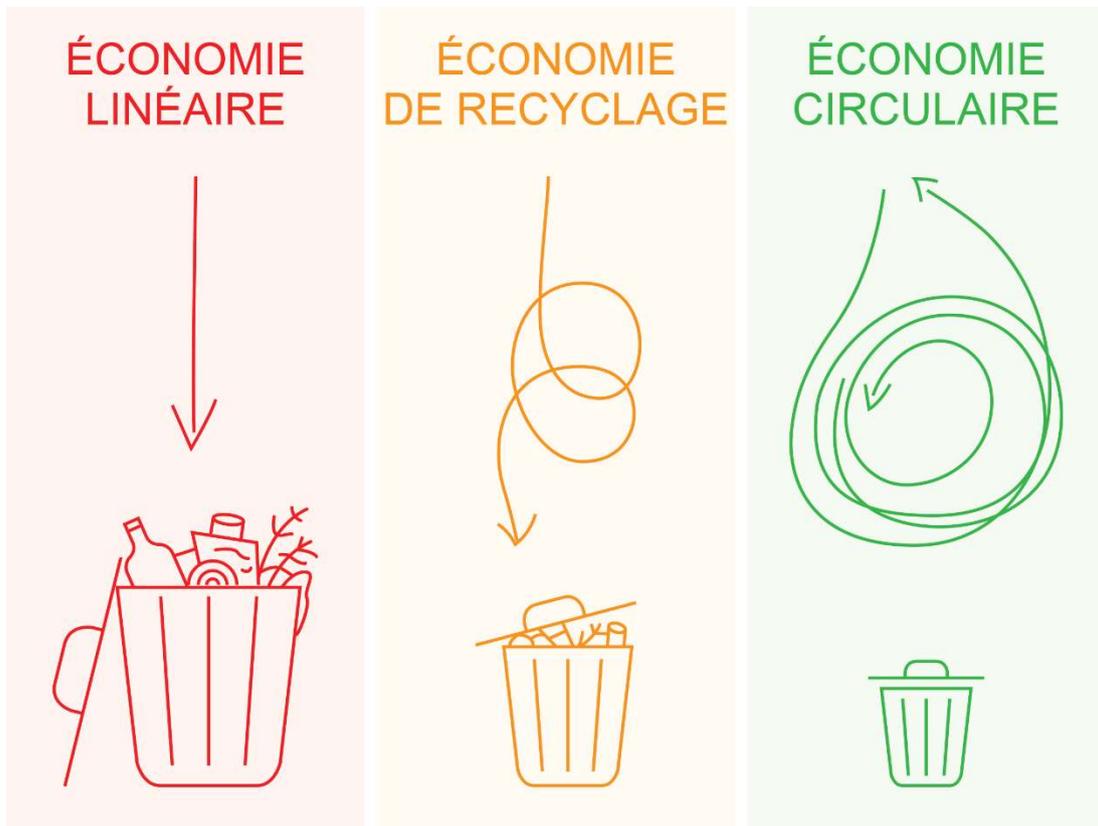




LATITUDE
DURABLE

ECONOMIE CIRCULAIRE PÉNITENTIAIRE

DIAGNOSTIC ET PISTES D' ACTIONS



Version Finale – Février 2021

MANDANT :

Etat de Genève

Département du territoire (DT), Office Cantonal de l'Environnement (OCEV), Alexia Dufour

En partenariat avec le Département de la sécurité, de l'emploi et de la santé (DSES), Office cantonal de la détention (OCD), Philippe Bertschy et Claude Alain Barraud



MANDATAIRE :

Latitude Durable Sàrl, Maude Sauvain



TABLE DES MATIÈRES

1	Introduction	4
2	Concepts et théorie	6
3	Contexte	9
3.1	L'office cantonal de la détention	9
3.2	Le site de Puplinge - Choulex	9
4	Démarche	11
4.1	Groupe de travail	11
4.2	Information et concertation	11
4.2.1	Information aux communes	11
4.2.2	Atelier de travail	12
5	Diagnostic	13
5.1	Economie linéaire	14
5.2	Economie circulaire (y.c. de recyclage)	17
6	Pistes d'actions préliminaires	24
6.1	Energie, bâtiments et gestion administrative	25
6.2	Déchets	26
6.3	Transports - mobilités	28
6.4	Alimentation	30
6.5	Espaces extérieurs	32
6.6	Ateliers	34
6.7	Lien avec l'extérieur	37
6.8	Communication	39
6.9	Freins et leviers d'action institutionnels	40
6.9.1	Freins et limites du système	40
6.9.2	Leviers et opportunités	40
7	Synthèse des mesures prioritaires	41
8	Conclusions	44
9	Bibliographie	46
10	Annexe	48
10.1	Prestataires collecte déchets	49
10.2	Volumétrie des déchets	50
10.3	Résultats de l'atelier	51

1 INTRODUCTION

La présente étude est issue d'une initiative transversale au sein de l'Etat de Genève : l'Office cantonal de la détention (OCD) souhaite débiter une démarche d'économie circulaire sur la zone pénitentiaire de Puplinge - Choulex et a contacté l'Office cantonal de l'environnement (OCEV) pour entamer ce processus. Aujourd'hui, à Genève, le constat est que l'écologie industrielle, l'économie circulaire, la transition écologique font de plus en plus souvent l'objet d'études, de projets, d'initiatives... mais la zone pénitentiaire n'est pas intégrée dans ces réflexions.

Une prise de conscience ainsi qu'une volonté d'engager ce territoire dans une démarche globale d'économie circulaire est maintenant identifiée et l'OCD souhaite débiter les réflexions pour être un acteur impliqué de la transition écologique. Cette initiative a pour périmètre la zone pénitentiaire de Puplinge – Choulex et doit notamment répondre à 3 objectifs cadres :

- Développer une stratégie et un plan d'actions d'économie circulaire adapté au contexte de la détention du site pénitentiaire de Puplinge - Choulex
- Rapprocher les établissements avec les collectivités locales dans une idée d'intégration du site pénitentiaire dans l'environnement local
- Amener une composante communication actuelle et engagée

Pour atteindre ces objectifs, l'OCD et l'OCEV ont convenu d'un premier pas, **la réalisation d'un diagnostic de l'état actuel sur le périmètre du site pénitentiaire de Puplinge - Choulex, objet de cette étude**. Ce diagnostic permettra non seulement d'identifier les actions et mesures déjà en place et de les valoriser, mais également de mettre en évidence les thématiques qui offrent un potentiel d'amélioration sous l'angle de l'économie circulaire et de la transition écologique au sens large du terme.

Le présent rapport présente l'état des lieux, diagnostic, de la zone pénitentiaire de Puplinge - Choulex. Il propose une analyse globale de l'application de l'économie circulaire au sein du site et présente une analyse systémique de niveau stratégique.

Cette première étape doit permettre au site pénitentiaire de Puplinge - Choulex de :

- Comprendre le fonctionnement actuel et l'optimiser sous l'angle global de l'économie circulaire au sein de chaque établissement du site et en synergie entre ces derniers ;
- Initier un dialogue avec les communes voisines de façon à pouvoir, suite à cette première phase de la démarche :
 - trouver un ancrage plus harmonieux avec le territoire dans lequel se développent les activités
 - proposer des actions avec les communes ;
- Définir comment engager ce centre de détention vers la transition écologique en identifiant des premières pistes d'actions concrètes.

Synthèse des objectifs

De la démarche d'ensemble	De la phase 1: diagnostic
<ul style="list-style-type: none"> • Développer une stratégie et un plan d'action d'économie circulaire adapté au contexte de la détention du site pénitentiaire de Puplinge – Choulex ; • Rapprocher les établissements des collectivités locales dans une idée d'intégration du site pénitentiaire dans l'environnement immédiat ; • Amener une composante communication actuelle et engagée. 	<ul style="list-style-type: none"> • Comprendre le fonctionnement actuel sous l'angle global de l'économie circulaire au sein de chaque établissement du site et en synergie entre ces derniers ; • Initier un dialogue avec les communes voisines • Définir comment engager ce centre de détention vers la transition écologique en identifiant les potentiels d'améliorations et des pistes actions concrètes.

Un paradoxe fondamental définit le socle de pensée de cette démarche. Le site des établissements pénitentiaires souhaite sortir de l'approche classique de gestion par silo et permettre la transversalité, la coordination et la cohérence des approches entre les domaines et les sites. Cependant, la base du métier de la détention est justement de créer des barrières, des silos pour assurer la sécurité. C'est notamment ce paradoxe qui forge l'approche novatrice de cette démarche et qui en est l'un des enjeux.

De plus, le site pénitentiaire est régulièrement mis à distance des processus territoriaux. C'est un lieu peu connu, selon l'expression populaire « à l'ombre » et vivant en partie en autarcie étant donné son besoin intrinsèque de fermeture et de sécurité. L'autonomie de ce site est une force pour la question de l'économie circulaire comme le montrera le diagnostic, mais l'ambition est de positionner ce site comme un lieu de vie, de travail, de production, un acteur du territoire à part entière.

Ce diagnostic pourra déboucher sur une seconde phase de projet de déclinaison opérationnelle : la réalisation d'un plan d'actions.

Cette étude est non seulement une opportunité pour la concrétisation de la transversalité entre plusieurs départements au sein de l'Etat, avec le soutien de 3 magistrats (M. Hodggers, M. Poggia, et M. Dal Busco), mais représente également un support pour créer une rencontre entre 2 domaines : l'économie circulaire et la détention.

2 CONCEPTS ET THÉORIE

La rencontre entre le milieu carcéral et celui de l'économie circulaire, plus globalement de la transition écologique, met en évidence des sujets qui sont actuellement rarement mariés. En effet, l'économie circulaire appliquée à un site pénitentiaire est une démarche novatrice qui nécessite le cadrage de quelques concepts théoriques proches et interdépendants – l'économie circulaire, le développement durable et la transition écologique - avant de rentrer dans le vif du sujet, l'application pratique de ces concepts.

L'économie linéaire

L'économie linéaire, en opposition à l'économie circulaire est le symbole du tout jetable et de la consommation sans limite (cf. figure ci-dessous). Il en découle une raréfaction des matières premières, de la ressource, mais également des émissions polluantes, de grandes quantités de déchets et des atteintes à l'environnement¹.



Figure 1 : Schéma d'un système économique linéaire, 2019 © OFEV

Economie circulaire

La définition cadre qui est proposée comme ligne pour cette étude est la suivante :

L'économie circulaire « est un principe d'organisation économique qui vise à réduire systématiquement la quantité de matière première et d'énergie à tous les stades du cycle de vie d'un produit ou d'un service, et à tous les niveaux d'organisation d'une société en vue d'assurer la protection de la biodiversité et un développement propice au bien-être des individus »².

Elle a l'avantage d'intégrer des éléments essentiels à cette analyse comme la nature et le bien-être.

Au niveau fédéral, la Confédération a travaillé récemment sur ce concept et propose une vision qui permet de compléter la première définition en y apportant des précisions sur les flux notamment au travers d'un graphique explicite (figure 2) :

« L'économie circulaire a pour objectif de supprimer les problèmes liés à la société du tout-jetable. Au lieu de jeter les produits une fois consommés, elle prévoit de créer des cycles par le biais du partage, de la réutilisation, de la réparation, de la rénovation et du recyclage (flèches vertes dans le graphique à droite). Dans l'économie circulaire, produits, matériaux et ressources sont (ré)utilisés aussi longtemps que possible et leur valeur est ainsi maintenue, ce qui permet de consommer moins de matières premières primaires et de produire moins de déchets par rapport au système économique linéaire.

L'économie circulaire représente une approche intégrée, qui concerne l'ensemble du circuit, du traitement des matières premières au recyclage, en passant par les phases de conception, de production, de distribution et d'utilisation (laquelle doit être la plus longue possible). Pour que les produits et les matériaux restent dans le circuit, tous les acteurs doivent tenir compte de la circularité et adapter leur comportement en conséquence.³ »

¹ Rien ne se perd, L'économie circulaire au profit de l'environnement et des entreprises, L'environnement, Les ressources naturelles en Suisse, Confédération Suisse, Office fédéral de l'environnement OFEV, 2019.

² Economie circulaire, Système économique et finitude des ressources, Vincent Aurez, Laurent Georgeault, De Boeck Supérieur s.a. 2^{ème} édition, 2019.

³ Rien ne se perd, L'économie circulaire au profit de l'environnement et des entreprises, L'environnement, Les ressources naturelles en Suisse, Confédération Suisse, Office fédéral de l'environnement OFEV, 2019.



Figure 2 : Schéma de l'économie circulaire, 2019 © OFEV

On peut simplifier le concept de l'économie circulaire par le principe des « 3 R » : Réduire, Réutiliser, Recycler. En effet, comme on l'entend régulièrement, le meilleur déchet est celui qui n'est pas produit, raison pour laquelle la base de la démarche est la réduction de la consommation des entrants au profit de la circularité de la matière.

L'économie circulaire intègre pleinement l'économie dite de recyclage. Elle pousse la réflexion à un niveau plus complet en intégrant d'autres actions vertueuses comme la rénovation, la réparation, la réutilisation et le partage avant l'action de recycler.

L'économie circulaire propose donc un changement de paradigme qui est maintenant consensuellement mis en évidence comme étant la concrétisation du développement durable⁴.

Développement durable

La Confédération propose une définition classique mais efficace : « le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la possibilité, pour les générations à venir, de pouvoir répondre à leurs propres besoins »⁵. Il est nécessaire de préciser que l'application de ce principe n'est pas facultative mais bien obligatoire au sens de la Constitution fédérale (articles 2 et 73).

⁴ *Economie circulaire, Système économique et finitude des ressources*, Vincent Auez, Laurent Georgeault, De Boeck Supérieur s.a. 2^{ème} édition, 2019.

⁵ Commission mondiale sur l'environnement et le développement (Commission Brundtland), *Notre avenir à tous*, 1987.

Cette approche est usuellement complétée par le schéma⁶ des trois cercles qui met en évidence l'interdépendance de l'économie, du social et de l'environnement.

Représentation du développement durable

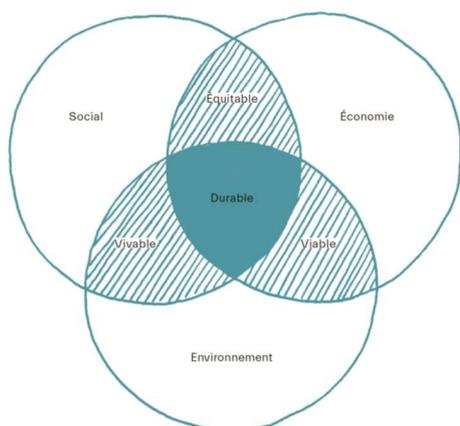


Figure 3 : les 3 piliers du développement durable

Transition écologique

La Confédération propose dans la Stratégie énergétique 2050 une définition de la transition énergétique mais ne définit pas encore la transition écologique.

A Genève, depuis fin 2019, des discussions ont lieu au sein du département du territoire sur la transition écologique. Dans ce cadre, un groupe de travail constitué des offices chargés de la politique publique environnement et énergie ainsi que du service du développement durable et de l'équipe du projet d'agglomération franco-valdo-genevois, s'est mis en place et propose la définition suivante de la transition écologique pour le canton de Genève :

La transition écologique est le processus de changement profond pour passer du modèle économique et social actuel basé exclusivement sur la croissance vers un modèle garantissant la survie de l'être humain dans notre société et sur notre planète aux limites finies, et assurant ainsi la préservation des ressources, la durabilité environnementale et la justice sociale et in fine une société résiliente.

La transition écologique vise à transformer le modèle économique et social et à engendrer une nouvelle façon de produire, de commercer, de consommer, de travailler et de vivre ensemble, dans le but de préserver durablement les ressources, notamment l'air, l'eau, les sols, le patrimoine paysagé et la biodiversité, et à augmenter la résilience du système Terre dont fait partie l'Humanité dans une relation renouvelée entre l'être humain et la nature.

La transition écologique englobe de nombreux chantiers qui sont tous interdépendants et visent une transformation systémique du modèle économique et social : transition énergétique, transition agro-alimentaire, transition industrielle et économique, transition numérique, transition urbanistique, transition de la mobilité, transition de la fiscalité, etc.

Ce qu'il faut retenir de ces différents concepts : l'économie circulaire vise à limiter au maximum l'usage des ressources non renouvelables, non recyclables afin de réduire l'empreinte environnementale d'un système. Elle répond pleinement aux objectifs globaux de développement durable et de transition écologique et en est une application directe. L'économie circulaire est très actuelle car elle se base sur le concept de finitude des ressources qui est repris chaque année le jour du dépassement des limites planétaires. La date qui marque le jour où l'humanité a consommé toutes les ressources que les écosystèmes peuvent produire en une année était pour 2020, le 22 août.

Le présent rapport aborde ces sujets de manière transversale, avec comme point d'entrée, l'économie circulaire.

⁶ Jalon 13 : Développement Durable, Etat de Vaud, *Habiter demain*, novembre 2018.

3 CONTEXTE

3.1 L'OFFICE CANTONAL DE LA DÉTENTION

Cette présentation succincte de l'Office cantonal de la détention donne un aperçu de ses missions, son organisation et la vision poursuivie pour l'horizon 2030. Les conditions cadres, notamment la sécurité, sont à respecter dans les activités régaliennes de la gestion des sites pénitentiaires et ne peuvent être remises en question par une approche comme celle de l'économie circulaire. Cette dernière doit s'adapter au contexte donné.

Missions :

- Prendre en charge les personnes privées de liberté sur mandat judiciaire.
- Contribuer à la sécurité de la population en garantissant l'exécution des sanctions pénales et administratives de privation de liberté et de probation.
- Assurer une prise en charge individualisée des personnes détenues en donnant du sens à un parcours carcéral régi par des principes de réparation, de responsabilisation et de valorisation, dans un but final de réinsertion et de désistance⁷.

Organisation :

L'OCD est composé de 8 établissements pénitentiaires, du service d'application des peines et mesures, du service de probation et d'insertion, du service des mesures institutionnelles, de la brigade de sécurité et des audiences ainsi que d'une direction générale.

Vision 2030 :

Objectif 2.5 Adapter les capacités pénitentiaires aux besoins et accroître la qualité de détention. Le Canton de Genève réforme son concept de réinsertion et instaure une planification des capacités de détention afin d'adapter sa structure carcérale à la croissance démographique sur le court, moyen et long terme, en tenant également compte de l'évolution sociologique et structurelle des détenus condamnés et incarcérés à Genève⁸.

3.2 LE SITE DE PUPLINGE - CHOULEX

Le site de Puplinge - Choulex est à considérer comme un écosystème en lui-même. En effet, le site gère en parallèle une vision statique (la détention) et dynamique (le fonctionnement des établissements).

Le tableau ci-après permet de présenter globalement l'objet de cette démarche d'économie circulaire et d'identifier le périmètre de réflexion. En préambule, quelques chiffres clés du fonctionnement du site en 2020 :

- 4 établissements de détention existants (Champ-Dollon, Curabilis, la Brenaz et Favra) et 1 projeté (les Dardelles)
- 928 détenus maximum en 2020
- 678 places de détention en 2020 (un taux d'occupation de 137%)
- 895.8 équivalents temps plein (ETP) en 2020
- 54'435 visiteurs en moyenne annuelle

⁷ La désistance est la démarche qui consiste à abandonner un parcours délinquant ou criminel

⁸ *Stratégie sécuritaire du canton de Genève, Vision 2030*, Tome 1 : Vision, axes et objectifs stratégiques, Adopté par le Conseil d'Etat le 1^{er} mars 2017.

L'état des lieux porte sur les 5 établissements avec deux particularités :

- lors de la phase d'analyse nécessaire au présent diagnostic, le nouvel établissement des Dardelles était en phase de projet. Sa planification étant très avancée, il a été intégré de façon à avoir une vision globale du site et de son éventuelle évolution. Ce n'est qu'une fois cette analyse terminée, lors de la finalisation du présent rapport, que ce projet d'envergure a été refusé par le Grand Conseil (2 octobre 2020). Les résultats concernant cet établissement projeté ont toutefois été conservés et devront être adaptés pour la nouvelle planification pénitentiaire en cours d'élaboration.
- le bâtiment Favra sera démoli en fin de travaux de construction des Dardelles. Selon ce qui précède, la planification pénitentiaire définira l'avenir de cet établissement.

Pour comprendre l'ordre de grandeur de la vie et du potentiel de la zone, on parle d'environ 1'100 détenus et 1'300 collaborateurs qui seront, selon un cadre clair à définir, des acteurs de cette transition à l'horizon de mise en service des Dardelles.

Ces chiffres mettent bien en évidence cet écosystème dense et actif qui est un lieu de vie, de travail et de production.

Tableau 1 : Description des établissements du site de Puplinge

	Type de détention	Effectif détenus annuel moyen en 2019/effectif max en 2020	Nbre de places de détention	Nbre d'ETP	Nbre de visiteurs (moyenne par année)
Champ-Dollon	Détention avant jugement + Exécution de peines jusqu'à 3 mois	640/650	398 358 places hommes 40 places femmes	Total OCD: 337.8 HUG : 35	44'294
Curabilis	Exécution de mesures (art. 59 al. 3 / 59 al. 2 / 60 / 64 CP)	87/91	92 dont (77 réparties entre 5 unités + 1 unité de 15 places pour les soins de crises = UHPP) 87 places hommes 5 places femmes	Total OCD:102 HUG: 195 personnes pour 157.44 ETP	2'250
Brenaz	Exécution de peines Sera converti en établissement de détention administrative une fois les Dardelles construits et opérationnels	165/166	168 (hommes uniquement)	Total OCD: 126 HUG 30	7'882
Favra	Détention administrative (art. 73 et 75 à 78 LEI)	16/21	20 (hommes majeurs uniquement)	Total OCD: 27 HUG: Equipe mobile de la Brenaz (3)	9
Dardelles (projet)	Exécution de peines	NA/NA	450 dont: 400 places hommes 25 places femmes 15 places personnes particulièrement vulnérables 10 places unité psychiatrique de soins intermédiaires (UPSI)	Total OCD: 342 HUG :: 55	NA
Total		928 détenus max en 2020	678 places en 2020 1128 avec Dardelles	895.8 ETP en 2020 1292.8 avec Dardelles	54'435 visiteurs en moyenne annuelle

4 DÉMARCHE

4.1 GROUPE DE TRAVAIL

Pour réunir ces deux domaines peu habitués à collaborer – économie circulaire et détention – la première étape a été de partager les objectifs, enjeux et ambitions. Le 27 janvier 2020 lors de la séance du comité de direction de l'OCD, la démarche a été présentée à l'ensemble des membres et permis un premier contact entre l'OCEV et l'OCD. Cet échange théorique s'est rapidement décliné sur le terrain au travers de 3 moments clés :

- La visite de Champ-Dollon le 28 janvier 2020
- La présentation du projet des Dardelles le 30 janvier 2020
- La visite de la Brenaz le 29 février 2020

Ces rencontres nous (OCEV et Latitude Durable) ont permis de plonger dans l'univers carcéral :

- D'une part, le temps de 2 demi-journées en bénéficiant de visites sur le terrain. Celles-ci ont été menées par les directeurs et les collaborateurs des établissements qui nous ont immergées dans un périmètre sécurisé, orienté sur l'accompagnement des détenus et la préparation de leur réinsertion. Cette visite a mis en évidence une forte implication des collaborateurs dans leur travail et un fonctionnement déjà sensibilisé aux thématiques de la protection de l'environnement et du recyclage en fonction des opportunités des différents établissements.
- D'autre part, de comprendre comment les enjeux carcéraux d'aujourd'hui sont développés pour faire évoluer le système avec les projets de demain comme les Dardelles ou la rénovation de Champ-Dollon.

Une masse considérable d'informations a été collectée au travers de ces rencontres. Elle a été structurée afin de mettre en évidence les piliers du fonctionnement sous l'angle de l'économie circulaire qui sont les fondements du diagnostic. Pour s'assurer de la complétude des données récoltées ainsi que de leur précision, elles ont été transmises à la direction de l'OCD pour vérification et complément.

Plusieurs rencontres du groupe de travail ont permis d'accompagner la démarche. Ce groupe est formé de Mme Alexia Dufour (OCEV), M. Philippe Bertschy (OCD), M. Claude Alain Barraud (OCD) et de la mandataire.

4.2 INFORMATION ET CONCERTATION

4.2.1 Information aux communes

Cette information spécifique répond au besoin d'une meilleure intégration du site pénitentiaire dans son environnement local. En effet, les établissements sont des acteurs du territoire. Ils sont un lieu de vie, de travail et de production en interaction avec les communes sur lesquelles ils s'implantent.

Dans ce sens, quatre rencontres ont été planifiées avec les autorités communales concernées soit :

- La commune de Choulex le 1^{er} septembre 2020
- La commune de Thonex le 1^{er} septembre 2020
- La commune de Puplinge le 3 septembre 2020
- La commune de Chêne-Bourg le 18 novembre 2020

L'objectif de ces rencontres était de présenter aux communes la démarche en cours et le projet du site pénitentiaire de faire évoluer ses pratiques et tendre vers une économie circulaire. Ces rencontres se sont orientées vers le partage d'information et une main tendue pour ouvrir les échanges, partager les idées constructives et mettre en évidence d'éventuelles opportunités de partenariats locaux.

4.2.2 Atelier de travail

Le diagnostic et les premières pistes d'actions ont été partagés, complétés, développés et consolidés lors d'un atelier de travail le 23 septembre avec des acteurs des 2 milieux (carcéral et économie circulaire) : la rencontre entre 2 mondes.

Lors de cet atelier, les représentants de ces deux milieux étaient les suivants :

OCD / HUG	Economie circulaire
<ul style="list-style-type: none"> Philippe Bertschy, Directeur général, OCD Claude-Alain Barraud, Directeur infrastructures et logistique, OCD Marie-Christine Granouillet Collignon, Directrice Favra, OCD Pascal Pigny, Gestionnaire logistique, Champ Dollon, OCD Félix Maza, Administrateur, Curabilis, OCD Géraldine Mathieu, Secrétaire coordinatrice, Brenaz, OCD Sophie Meisser, Responsable du pôle "Responsabilité sociale et environnementale, HUG 	<ul style="list-style-type: none"> Daniel Chambaz, Directeur général, OCEV Alexia Dufour, Adjointe à la direction générale, OCEV Zoé Cimatti, Cheffe de projet, OCEV, GESDEC Damien Gummy, Adjoint scientifique, SCDD Julien Beaugheon, Chef de projet en développement durable, OCBA Héloïse Candolfi, Adjointe de direction, OCAN Gérard Widmer, Directeur région Arve-Lac, OCT Pascale Le Strat, Directrice programme éco21, SIG

Les objectifs de cet atelier étaient multiples :

- Présenter la démarche et informer les collaborateurs présents des ambitions qui sont portées par ce projet transversal
- Sensibiliser les collaborateurs présents aux concepts qui découlent de l'économie circulaire, développer un intérêt, se positionner en tant qu'acteur de la démarche « la transition sera collective ou ne sera pas »⁹ → chacun a un rôle à jouer
- Consolider et valider le diagnostic et mettre en évidence ensemble les bonnes pratiques et celles susceptibles de s'améliorer
- Esquisser les pistes d'actions, faire émerger des idées sur la base de celles déjà mises en évidence lors de la phase de collecte d'informations et prioriser leur mise en œuvre.

Ce moment d'échange orienté vers la consolidation de l'état actuel et la co-construction des pistes d'actions donne du sens à la démarche et suscite de la curiosité, de l'intérêt et l'adhésion des équipes de l'OCD pour entamer cette transition.

Le présent rapport intègre les apports de ces rencontres avec les communes et les échanges issus de l'atelier.

⁹ Jalon 13 : Développement Durable, Etat de Vaud, *Habiter demain*, novembre 2018.

5 DIAGNOSTIC

Les théories de l'économie circulaire et la littérature actuelle ne proposent pas de structure standard pour les diagnostics réalisés en matière d'économie circulaire. Elles se basent globalement sur des analyses de flux (entrées – sorties) orientées sur les déchets et l'énergie pour en limiter respectivement la production et la consommation. La structure choisie ici pour présenter la synthèse des données est donc propre à cette étude et adaptée au contexte de ce site pénitentiaire.

Elle s'appuie d'une part sur le fonctionnement des établissements au niveau opérationnel et organisationnel : comment on travaille, comment on se nourrit, comment on se loge, comment on se déplace.... Les données sont ainsi présentées selon les thématiques qui sont pertinentes pour le site (énergie, déchets, alimentation, transports, espaces extérieurs). Elle distingue d'autre part les données en lien avec le travail des détenus en proposant un focus sur les ateliers. Le travail réalisé par les détenus en ateliers représente leur occupation principale, tremplin vers la réinsertion et symbole d'une circularité, d'une autosuffisance déjà en place dans certains domaines.

L'analyse des données collectées a été répartie en 2 catégories selon les types d'économies définis par la Confédération :

- Economie linéaire
- Economie circulaire, qui intègre également l'économie de recyclage

Ces 2 types de fonctionnement permettent de mettre en évidence les bonnes pratiques actuelles et les domaines pour lesquels une marge de progression est identifiée pour tendre vers l'économie circulaire tout en respectant les missions prioritaires des sites pénitentiaires, principalement la sécurité.

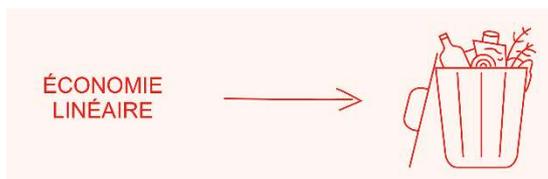
C'est une analyse globale, avec une approche systémique qui permet de garder un niveau d'analyse stratégique orienté majoritairement sur une analyse qualitative et ponctuellement quantitative.



Figure 4 : Atelier du 23 septembre 2020 – Finalisation du diagnostic

5.1 ECONOMIE LINÉAIRE

Dans le contexte du site pénitencier de Puplinge, certaines actions et pratiques suivent cette ligne de vie :



- Utilisation de ressources non renouvelables
- Utilisation de produits à usage unique
- Consommation et utilisation rapide
- Production de déchets

Ces pratiques sont identifiées dans le tableau ci-après et mettent en évidence des éléments qui pourront faire l'objet de recommandations afin de les faire évoluer vers un cycle plus vertueux.

Tableau 2 : Diagnostic économie linéaire

Thématiques	Champ-Dollon	Curabilis	Brenaz	Favra	Dardelles
Energie, bâtiments et gestion administrative	Chauffage à mazout + Gaz	Complément chaufferie Champ-Dollon	Chaudière gaz en complément	Par chaufferie de Champ-Dollon (CAD) y.c. ECS	-
Déchets	Utilisation de vaisselle à usage unique dans les secteurs administratifs comme les bureaux, salles de conférence (tasses, gobelets par ex)	?	Utilisation de vaisselle à usage unique dans les secteurs administratifs comme les bureaux, salles de conférence (tasses, gobelets par ex)	Les déchets organiques ne sont pas valorisés	-
Transport et mobilités	Livraisons de matériel Mobilité des collaborateurs, pas de plan de mobilité d'entreprise et pas de mutualisation organisée des déplacements Mobilité des visiteurs Infrastructures à disposition orientées sur du transport individuel motorisé (voiture et 2RM) Transports en commun : peu de lien avec les 2 gares du Léman Express malgré leur proximité, une desserte sur site en « cul-de-sac », pas de transport « navettes » organisées pour le site Mobilités douces : peu de places vélo à disposition				Construction de nouveaux parkings voitures (+300 places) et 2RM
Alimentation	Commande denrées alimentaires	Livraison repas HUG → Grandes barquettes en plastique jetable	Livraison repas HUG → Grandes barquettes en plastique jetable	Livraison repas HUG → plastique jetable	-
Espaces extérieurs et naturels	Sous-utilisation des espaces verts dans le périmètre de sécurité	Sous-utilisation des espaces verts dans le périmètre de sécurité	Compensation du défrichement dû à l'extension dans le périmètre proche du site (en cours) Parking en zone agricole	?	Compensation du défrichement planifié dans le cadre de la construction dans le périmètre

Energie :

Ce sujet est un élément clé du diagnostic. Il faut relever ici l'usage d'énergie non renouvelable ainsi que les bâtiments dont l'enveloppe thermique pourrait bénéficier d'une rénovation afin d'augmenter leur performance énergétique et diminuer ainsi leur consommation.

L'enjeu actuel est principalement orienté sur Champ-Dollon qui est le bâtiment le plus vétuste et le plus grand. Il bénéficie ainsi d'un fort potentiel d'amélioration. En effet, actuellement il est alimenté au mazout et au gaz. Sa rénovation est prévue directement après la mise en service des Dardelles et le bâtiment pourra ainsi bénéficier des nouvelles avancées en matière d'énergie, notamment des panneaux solaires en toiture.

Déchets et usage unique :

- Pièces de vaisselle à usage unique dans les bureaux des collaborateurs et les salles de réunion (tasses, touillettes)

- Ce constat est valable pour les établissements du site de Puplinge, mais également dans les locaux de l'OCD
- Contenant des repas des HUG qui sont une somme de barquettes en plastique jetable. Ce mode de fonctionnement représente actuellement 421 repas journaliers qui sont servis sous cette forme. Lors de la mise en service des Dardelles (horizon 2025), la quantité va diminuer drastiquement pour passer à 45 repas jour.

On constate dans certains établissements que malgré le tri qui peut être mis en place, les entreprises qui collectent les déchets mélangent les fractions triées au moment de leur collecte.

Transports et mobilités ¹⁰

- Environ 400 places de parking à disposition actuellement sur le site de Champ-Dollon. Avec la réalisation du projet des Dardelles, ce nombre va augmenter pour atteindre environ 700 places (rapport CITEC de 2015)
- Le nombre de places 2 roues motorisés est lacunaire actuellement. Ainsi, CITEC recommande de réaliser un parking d'environ 120 places
- Modes doux : la construction du nouveau quartier Belle Terre améliore qualitativement l'accès au site pénitentiaire. Les places de stationnement sont actuellement insuffisantes pour les vélos (demande actuelle et incitation) et l'analyse de CITEC préconise la réalisation d'un parking de 20 places à l'entrée de chaque établissement (3x).

L'accessibilité au site est essentielle dans le bilan réalisé dans le présent rapport. Pour rappel, ce périmètre draine actuellement environ 900 ETP et 55'000 visites annuellement (150 personnes jour). En dehors d'un accès en transport individuel motorisé, le site est desservi par le bus 34 qui a une fréquence faible (entre 0 et 2 bus par heure). Bien que 2 gares du Lemman Express soient à proximité, les liaisons sont inexistantes et ne permettent pas une connexion directe. Il s'agit donc d'une thématique qui fonctionne actuellement sur des modes de transport non économes en ressources.

Le site ne bénéficie pas d'un plan de mobilité d'entreprise.

Livraison du matériel à Champ-Dollon

- En 2019, c'est 3209 livraisons soit 267.4 par mois. Cela concerne la cuisine, l'épicerie, tous les ateliers, les HUG, le Service de probation et d'insertion (SPI) et les fournitures en économat et logistique de la prison. Cela représente environ 520 tonnes de marchandise entrante dont 70% pour la cuisine. A noter que dans les données de sortie, les éléments principaux sont 177 tonnes d'ordures ménagères, 15 tonnes de lavure et 42 tonnes de carton et papier.
- Ces quelques chiffres issus du monitoring de Champ-Dollon donnent une idée de l'ampleur du volume qui entre et sort du site et de l'influence forte du pôle de la cuisine. Ce point est à soulever car il représente un potentiel d'amélioration fort pour la suite du travail. On peut comparer ce fonctionnement de livraisons avec celui d'une zone industrielle qui cherche à appliquer les principes de l'écologie industrielle.

Alimentation :

C'est un des secteurs clé du fonctionnement d'un site pénitentiaire qui est un levier d'action important pour assurer le calme et le bien-être des détenus. Ces derniers demandent de la diversité dans les repas (du fait de la multiculturalité des détenus) et des quantités élevées.

Actuellement, la majorité des denrées utilisées sont soumises à 2 pressions : la 1^{ère} est financière, 10.50.- par jour par détenu (environ 3.-/repas) et la 2^{ème} est organisationnelle, les contrats de prestations sont soumis aux AIMP. La CCA définit les critères d'attribution qui sont le coût et la sécurité. Les contrats sont valables pour une durée d'un an renouvelable. Cette situation est mise en évidence comme étant une difficulté dans la gestion et l'organisation du pôle cuisine. Le potentiel d'amélioration semble évident, non seulement dans la logique de l'économie circulaire mais également dans la gestion opérationnelle des commandes, des livraisons et dans le choix des denrées.

Ces conditions ont mené au dépôt d'une motion (M2391) : « Une alimentation respectueuse du développement durable en milieu carcéral » déposée en 2018. Cette motion considère que le budget alloué à l'alimentation du

¹⁰ Site pénitentiaire Les Dardelles, Impact mobilité du projet, CITEC, Novembre 2015

site de Champ-Dollon est insuffisant pour appliquer les principes du développement durable et de l'Agenda 21 notamment à cause de la viande qui est importée (par ex. Australie ou Amérique du Sud) et invite le Conseil d'Etat à remédier à cette situation. Le Conseil d'Etat a pris acte de cette motion et précise que l'OCD privilégie déjà l'utilisation de produits locaux en fonction de leur disponibilité et a rappelé les règles de l'AIMP et de la CCA qui ne laissent que peu de marge à la définition de critères plus durables.

Espaces extérieurs et naturels :

De manière générale, le site pénitentiaire de Pupliche est localisé dans un secteur à haute qualité environnementale, que ce soit en lien avec la Seymaz, les structures paysagères notamment agricoles, ou les zones de bois et forêts. Dans ce sens, toute intervention dans ce secteur doit être pensée et réalisée avec soin et dans le respect de ces valeurs.

Les développements du secteur ont engendré la nécessité de défricher des zones de forêts qui ont été compensées selon les prescriptions légales en vigueur (LFo, OFo, LForêts). Les projets ont par ailleurs proposé des compensations dans un périmètre proche ce qui permet d'assurer le maintien d'une certaine continuité de ces milieux et de proposer une structure forestière de qualité.

L'usage rationnel du sol est un enjeu clé pour le site, dans sa configuration actuelle et future. Un enjeu de parking a nécessité l'utilisation d'une parcelle en zone agricole. Cet usage est actuellement non compatible avec le fond de zone.

Les espaces ouverts à l'intérieur des sites sécurisés utilisent globalement faiblement le potentiel à disposition. En effet, ces espaces sont dédiés au sport (essentiel pour le bien être des détenus) et aux espaces de promenade. On peut mettre en évidence un manque de pleine terre.

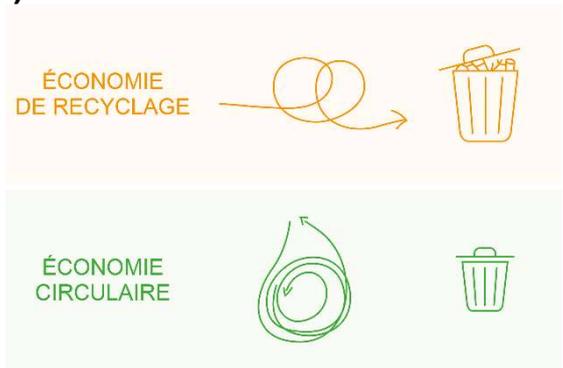
On peut également mettre en évidence la pollution lumineuse issue de ces installations qui est forte au regard de la sécurité nécessaire à la surveillance des sites.

5.2 ECONOMIE CIRCULAIRE (Y.C. DE RECYCLAGE)

Le site de Puplinge fonctionne déjà en partie sur les bases de l'économie de recyclage et circulaire. Un bon nombre d'actions déjà en place, issues du bon sens, de la motivation ou de la sensibilité de certains collaborateurs, sont les bases des bonnes pratiques mises en évidence dans ce chapitre.

Les fondamentaux :

- Partage
- Réutilisation
- Réparation
- Rénovation
- Recyclage



Contrairement à l'économie linéaire, ce chapitre intègre non seulement les thématiques en lien avec le fonctionnement du site et des établissements (comme dans la section 5.1), mais propose également un focus sur les ateliers. Ces ateliers représentent un élément clé de l'analyse, d'une part car ils sont une activité au cœur de l'accompagnement des détenus et du rythme de vie carcéral, mais également car ils démontrent une circularité intrinsèque au contexte du site.

Tableau 3 : Diagnostic économie circulaire

Thématiques	Champ-Dollon	Curabilis	Brenaz	Favra	Dardelles
Energie, bâtiments et gestion administrative	Aile est en HPE	PAC FEKA	HPE PAC géothermie/free cooling PAC géothermie (57 sondes sous le parking provisoire de chantier) + free cooling Solaire en toiture (photovoltaïque et thermique) installation minimale pour atteindre HPE (Projet de couvrir tous les toits en photovoltaïque)	-	THPE PAC FEKA + avec complément gaz Totalité des surfaces de toiture couverte de panneaux photovoltaïques Récupération de l'énergie générée par les locaux informatiques et autres locaux de process pour le préchauffage de l'eau chaude sanitaire (ECS)
Déchets	Système de tri complet mis en place Un centre de tri sélectif en place	Système de tri lacunaire (sera complété en 2020) Un centre de tri sélectif en place	Système de tri complet mis en place Un centre de tri sélectif en place	Système de tri lacunaire Un centre de tri sélectif en place	Système complet prévu Un centre de tri sélectif prévu Chantier exemplaire
Transports			4 vélos sont à disposition des collaborateurs.		Nouvelle construction accompagnée d'une étude de mobilité : construction de places vélo Véhicules électriques pour passer d'un bâtiment à l'autre (y.c système de bornes)
Alimentation	Dès que possible, les denrées sont issues de l'agriculture ou d'acteurs locaux (par exemple farine, produits GRTA)				
Espaces extérieurs et naturels			Bassin de rétention, zone tampon Seymaz Biodiversité tritons		Fossé de protection avec gestion des eaux à ciel ouvert Végétalisation de la clôture de sécurité Cheminement piéton qui est réalisé avec le projet pour assurer le lien avec la Seymaz 3 zones de jardins potagers à l'intérieur du périmètre de sécurité

Energie :

La rénovation de Champ-Dollon, ainsi que la réalisation des Dardelles, vont permettre au site d'atteindre globalement de hauts niveaux de performance énergétique. C'est actuellement un secteur qui bénéficie déjà d'un approvisionnement en ressources renouvelables assez diversifiées :

- Le système FEKA (utilisation des rejets de chaleur des eaux usées) pour Curabilis
- Un PAC géothermie et solaire photovoltaïque pour la Brenaz
- Les performances énergétiques des bâtiments sont généralement HPE si ce sont des bâtiments récents ou qui ont fait l'objet d'une rénovation.

Globalement, l'utilisation de ces ressources renouvelables dans le cadre de l'approvisionnement énergétique montre que le site tend à fonctionner selon les principes de l'économie circulaire. Le projet des Dardelles confirme cette tendance. Le bâtiment vise un niveau THPE, intègre le système FEKA, propose un usage rationnel des toitures (panneaux photovoltaïques) et la récupération de l'énergie générée par les locaux informatiques et autres locaux de process pour le préchauffage de l'eau chaude sanitaire (ECS).

Déchets :

Bien qu'un système de tri sélectif des déchets soit présent sur l'ensemble des sites, le type et le nombre de fractions triées ne sont pas systématiquement incluses dans la déchetterie du bâtiment. Champ-Dollon se montre exemplaire dans cette démarche et son expérience pourrait être reproduite sur les autres sites. L'état des lieux met en évidence un manque d'uniformité et d'utilisation de bons retours d'expérience internes qui pourraient bénéficier à l'ensemble (à ajuster selon les situations carcérales).

Chaque établissement pénitentiaire a ses propres prestataires pour la collecte des fractions triées, prestataire qui peut varier d'une fraction à l'autre (cf. annexe).

Cette situation induit différents enjeux :

- Contrats en silo entre les établissements d'un « même » site
- Multiplication des entrées et sorties dans des secteurs de haute sécurité
- Multiplication des trajets de collectes des fractions triées
- Aucun système de monitoring global et mutualisé en place

Dans le domaine des déchets, un socle de recyclage est présent sur l'ensemble des établissements permettant de limiter le volume incinérable. Cependant, les pistes d'actions montreront un fort potentiel de développement.

Espaces extérieurs et naturels :

Les espaces extérieurs aux zones de sécurité ont été conçus afin de proposer des aménagements de qualité pour l'environnement. On peut citer le bassin de rétention, zone tampon de la Seymaz, qui est un biotope de qualité en plus de ses fonctions de gestion des eaux. Ce bassin est le support du développement des tritons qui font l'objet d'un suivi afin de les préserver sur le site.

Le projet des Dardelles développe des espaces ouverts à l'intérieur des périmètres de sécurité qui seront dédiés aux potagers pour les détenus. Ce point est développé dans le chapitre suivant qui propose un focus sur les ateliers.

Focus sur les ateliers

Le travail est une obligation pour les détenus en exécution de peines et mesures. L'occupation en atelier la journée est rémunérée et permet de garder un rythme identique à la vie hors des murs. Les ateliers permettent de développer l'autonomie des détenus, de les responsabiliser, de les former à des métiers et de les préparer à la réinsertion. Le site de Puplinge fonctionne comme une entreprise qui propose 4 types d'activités en atelier en fonction de la demande et du comportement des détenus : l'occupation, la thérapie, la production et la maintenance.

Le nombre de places de travail et d'ateliers est important et offre une grande diversité d'activités :

- Actuellement : 390 places de travail sont disponibles et réparties dans 40 ateliers
- Horizon Dardelles : 840 places dans 79 ateliers.

Ces postes permettent de se former et d'acquérir des bases pour retrouver la vie active en fin de peine. De plus, l'OCD travaille étroitement avec le DIP pour développer des formations certifiantes offrant ainsi un socle solide pour l'emploi des détenus. Actuellement, 2 formations sont certifiantes (boulangerie et cuisine), mais cette offre va s'élargir à d'autres métiers (peinture, entretien intérieur et extérieur, menuiserie, ferblanterie, propreté, poly-mécanique).

Ces ateliers sont appréciés par les détenus comme le montrent les chiffres : à Champ-Dollon 199 places pour 250 demandes. L'objectif de l'OCD, qui se concrétise notamment avec le projet des Dardelles, est de proposer plus de places de travail et d'élargir la diversité des activités aux détenus.

L'ensemble des travaux réalisés par les ateliers sont au service de la communauté locale :

- Par et pour le site pénitentiaire : les ateliers contribuent à l'entretien des bâtiments, petits travaux, peinture, réparation, mobilier, cuisine, boulangerie, buanderie... Les détenus bénéficient directement de leur engagement et de celui des autres
- Pour les collaborateurs : achat de pain, viennoiseries, confection artistique, poterie. Les collaborateurs soutiennent ce travail réalisé par les détenus et le valorisent (point d'attention : la question de la vente aux collaborateurs doit encore être réglée au niveau juridique)
- Pour les collectivités et les acteurs locaux : nettoyage du linge des pompiers, entretien d'espaces verts, boulangerie, traiteur.

L'activité du site de Puplinge tend à s'aligner sur les fondamentaux de l'économie circulaire comme le précise le tableau ci-après. En effet, la sobriété, l'économie de matière, la réutilisation, la réparation sont des réflexes pleinement intégrés dans le quotidien de ces ateliers qui proposent actuellement une circularité dans le fonctionnement, un écosystème.

Figure 5 : Illustrations de travail en atelier



Crédit photo : Etat de Genève/DR

Tableau 4 : Diagnostic – focus ateliers – (En gris les ateliers existants selon les établissements. Si la case est blanche l'atelier n'est pas proposé par l'établissement.)

Thématiques	Champ-Dollon	Curabilis	Brenaz	Favra	Dardelles	Lien extérieur	Economie circulaire
Cuisine	Cuisine pour l'ensemble des détenus + Curabilis	Elaboration repas pour UM5	Formation 2 places à venir		Oui	Brenaz : Traiteur Buffets pour les évènements internes à l'OCD, départ en retraite, séances spécifiques	Production sur site (circuit court) Partage de service au sein des établissements (mutualisation de la cuisine de Champ-Dollon) Tri et recyclage des déchets
Boulangerie	Boulangerie pour le site	Boulangerie M5, prestation pour les UM (hors fabrication de pain)	Pain et viennoiseries pour le personnel		Boulangerie et biscuiterie	Brenaz : Petits pains pour 3 sites des HUG (~ 400 petits pains) + Certification GRTA	Production sur site Circuit court pour la production + pour l'approvisionnement (farine locale + GRTA)
Réchauffe aliment		Oui	Oui	Oui			
Buanderie	Buanderie : nettoyage vêtements/linges/draps des détenus de Champ-Dollon	Buanderie, prestation pour les UM.	Lavage des literies/affaires personnelles de détenus	Oui	Oui	Buanderie Champ-Dollon : nettoyage équipement des pompiers des diverses compagnies du canton. Brenaz : Nettoyage couvertures VHP/Police	Nettoyage sur site (circuit court)
Menuiserie	Oui	Oui	Pièces de menuiserie pour l'intérieur par exemple dans l'entretien du bâtiment (glissières de protection des murs, ...)		Oui	Brenaz : Commandes en menuiserie Réparation rénovation de bureaux pour le DIP Éléments de rangements pour bureau (support papier par ex)	Réparation Production sur place (circuit-court) Réutilisation Rénovation Recyclage Usage rationnel de la matière première
Ferblanterie	Travaux pour de l'entretien du bâtiment		Travaux pour de l'entretien du bâtiment			Brenaz : Commandes en fer	Circuit court
Peinture	Oui		Oui		Oui		Circuit court
Reliure	Reliure : brochures et formulaires internes					L'atelier de reliure : clients privés, papeteries et la CCA	
Entretien intérieur / maintenance	Travaux d'entretien du bâtiment	Maintenance, réfection peinture / autres	Nettoyage et travaux d'entretien du bâtiment Rafraîchissement des peintures	Oui	Oui		Circuit court

ECONOMIE CIRCULAIRE PÉNITENTIAIRE

Thématiques	Champ-Dollon	Curabilis	Brenaz	Favra	Dardelles	Lien extérieur	Economie circulaire
Entretien extérieur	Oui	Oui	Oui		Oui	Lien avec la fondation feu vert pour l'entretien de la voie verte rive gauche	Circuit court Recyclage des déchets de jardin
Conditionnement	Oui		Oui				
Atelier créatif	Oui		Oui			Vente d'artisanat à la fête de Puplinge	
Atelier du livre	Fourniture de livres					Atelier du livre : fabrication de couvertures pour clients privés	
Nettoyeurs	Oui	Oui			Oui		Recyclage Traitement des déchets
Service de table	Oui	Oui	Oui				
Jardin / Potager		Jardin / entretien espaces verts	Entretien extérieur espaces verts et potagers Un petit jardin entretenu par les détenus avec quelques plantations à destination des collaborateurs et de Champ-Dollon				Circuit court
Epicerie		Epicerie / fournitures UM					
Emballage			Oui			Emballages services HUG	Circuit court
Poterie			Réalisation de diverses pièces en terre cuites/céramiques		Oui	Commandes en céramique	Production sur site Utilisation sur site pour les salles de conférence + achat par le personnel Usage rationnel de la matière première Partage
Poly-mécanique			Entretien et démontage de vélos			Peclo 13 Remise en état des vélos et envoi à l'étranger	Réutilisation Réparation Rénovation Recyclage Circuit court
Bibliothèque / médiathèque			Prêt de livres, DVD et supports de cours aux détenus / gestion des ordinateurs pour les détenus en formation				Réutilisation Partage

ECONOMIE CIRCULAIRE PÉNITENTIAIRE

Sport			Oui				
Thématiques	Champ-Dollon	Curabilis	Brenaz	Favra	Dardelles	Lien extérieur	Economie circulaire
Nettoyeurs salle de sport			Oui				
TV/Frigo	Oui						
Tri câble				Tri de câbles		Lien avec SERBECO dans le cadre de la réinsertion	Recyclage
Evaluation			2 ateliers				
Vente de proximité						Activité prévue dans le cadre des Dardelles	Circuit court
Autres					Coiffure Couture Electricité Apprêt et conditionnement 39 ateliers à créer au total		

Les ateliers répondent :

- d'une part au code pénal suisse¹¹ qui précise l'importance de donner une place de travail à chaque détenu en exécution de peine
- d'autre part, les ateliers proposés dans le cadre de la détention sont en majorité actifs dans le domaine de l'économie circulaire selon le schéma proposé par la Confédération. Pour mieux le démontrer, chacun des principes clés de cette circularité sont présentés ci-dessous et illustrés par quelques exemples.

Partage

- Mutualisation des cuisines
- Partage des tâches entre les détenus pour le fonctionnement des établissements (entretien)
- Partage de livres et de supports numériques (médiathèque, bibliothèque)
- Partage d'objets en céramique pour usage dans les locaux administratifs

Réutilisation

- Matériaux et pièces dans la menuiserie

Réparation

- Menuiserie et réparation de pièces à l'interne mais également pour l'externe (réparation de bureaux pour le DIP)
- Vélos dans le cadre de l'atelier dédié
- Entretien et réparation des bâtiments

Rénovation

- Vélos dans le cadre de l'atelier dédié
- Meubles en menuiserie

Collecte et recyclage

- Nettoyage et entretien du bâtiment
- Pôle de tri et de recyclage
- Recyclage de pièces de vélo en objets/sculptures artistiques
- Décoration de Noël

Circuits courts

- Conception et production in situ
- Utilisation de matière qui est issue du local (farine, GRTA, alimentation)

Ce diagnostic met en évidence une certaine circularité déjà en place au sein du site. Tous les principes sont appliqués, de manière plus ou moins développée, dans le fonctionnement de l'écosystème du site. Le fait de travailler en « autarcie » pour certaines actions valorise cette dynamique en place. L'autonomie est une force pour la question de l'économie circulaire comme l'a mis en évidence le diagnostic mais l'ambition est bien de positionner ces établissements comme un lieu de vie, de travail, de production, un acteur du territoire à part entière.

Cette analyse permet aussi de cibler une boucle qui est peu présente dans le fonctionnement actuel des établissements : le compostage et cycles naturels. En effet, Curabilis et la Brenaz proposent un espace restreint pour le jardin dans le cadre des ateliers, mais n'utilisent pas les déchets verts ou les épluchures de cuisine comme fertilisant naturel.

¹¹ CP, Art. 81 1 Le détenu est astreint au travail. Ce travail doit correspondre, autant que possible, à ses aptitudes, à sa formation et à ses intérêts. 2 S'il y consent, le détenu peut être occupé auprès d'un employeur privé.

6 PISTES D' ACTIONS PRÉLIMINAIRES

L'objet du présent rapport est de dresser un diagnostic de l'état actuel du site sous le prisme de l'économie circulaire et d'identifier les thématiques qui présentent un potentiel d'amélioration. Pour faciliter le passage au plan d'actions qui sera développé dans la prochaine étape de la démarche, chaque thématique fait l'objet d'une fiche qui liste les premières pistes d'actions issues du diagnostic.

Les thématiques traitées sont identiques à celles utilisées par le diagnostic afin de pouvoir s'y référer au mieux et d'assurer la continuité des réflexions :

1. Energie, bâtiments et gestion administrative
2. Déchets
3. Transports – mobilités
4. Alimentation
5. Espaces extérieurs
6. Ateliers

Pour compléter ces pistes et ouvrir le périmètre d'action, deux nouvelles thématiques sont intégrées. Ces dernières permettent de répondre plus spécifiquement au besoin d'ancrage territorial des établissements comme lieu de vie et d'activité, et également de proposer les prémices d'une stratégie de communication permettant de valoriser le travail réalisé et à venir :

7. Lien avec l'extérieur
8. Communication

Chaque **fiche** se présente avec la même structure :

- Titre du thème
- Liste de l'ensemble des pistes d'actions identifiées et priorisation par les acteurs de la démarche
- Actions prioritaires et bénéfiques attendus
- Freins et leviers identifiés spécifiques à la thématique traitée



Il est important de préciser la démarche de priorisation mise en place et présente dans ces fiches actions :

- ✓ D'une part, le travail de co-construction avec les acteurs de l'économie circulaire et de la détention a mené à une priorisation des mesures proposées lors du travail commun en lien avec les pistes d'actions (cf. annexe 3, Atelier – focus 3). Ainsi, chaque participant disposait de 4 gommettes et devait les placer sur une piste d'action qu'il identifiait comme prioritaire. Ces gommettes ont été décomptées et reportées pour chaque piste d'action qui a été plébiscitée au moins 1 fois.
- ✓ D'autre part, les rencontres préliminaires avec les communes ont permis d'identifier des synergies possibles. En effet, les communes ont souligné un intérêt de collaboration avec le site pénitentiaire concernant certaines thématiques présentées. Ces pistes d'actions ont également été intégrées.

La combinaison de cette première étape de priorisation permet de mettre en évidence le positionnement des acteurs consultés pendant la démarche.

Finalement, chaque fiche action propose une priorisation d'1 à 4 actions ainsi que les bénéfices attendus de ces dernières. Cette proposition se base sur les choix des acteurs de la démarche mais pas uniquement. Il s'agit de proposer des premières actions qui sont réalistes et relativement faciles à mettre en œuvre, c'est pourquoi une priorisation plus spécifique a été réalisée afin d'accompagner au mieux l'OCD dans sa volonté d'agir rapidement. Il est important de préciser que des liens entre les fiches sont mis en évidence et permettent de trouver des actions prioritaires qui ont un impact multithématique.

L'ensemble de ces fiches actions préliminaires devra être challengé et consolidé par un plan d'actions spécifique, 2^{ème} étape de la démarche d'économie circulaire dans les sites pénitentiaires.

6.1 ENERGIE, BÂTIMENTS ET GESTION ADMINISTRATIVE

Pistes d'actions	Priorisation proposée par les acteurs de l'atelier et les communes rencontrées
Réaliser un diagnostic énergétique des bâtiments (si pas déjà fait)	
Poursuivre le travail en cours avec l'OCBA qui ambitionne de couvrir de panneaux solaires photovoltaïques l'ensemble des bâtiments, si possible combiné avec une végétalisation des toitures si le contexte et la structure du bâtiment le permet.	
Améliorer l'isolation des bâtiments	
Mettre en place un accompagnement éco21 des SIG	Economie circulaire : 4 Détection : 1
Réaliser des actions de performances énergétiques	Economie circulaire : 2 Détection : 1
Moderniser les sources lumineuses	Détection : 1
Explorer le potentiel de raccordement à des énergies renouvelables. Par exemple la géothermie, ou tout autre réseau de chaleur à distance	
Intégrer la notion d'écoconception / Ecomat GE, pour le projet des Dardelles et la rénovation de Champ-Dollon – Eco conception et construction à appliquer systématiquement + chantier exemplaire	
Intervenir dans le projet des Dardelles pour intégrer le développement durable dans les appels d'offre	Economie circulaire : 1
Travailler à un concept de sobriété numérique	

N°	Actions prioritaires	Bénéfices attendus
A 1	Opérationnaliser le partenariat SIG – OCBA au bénéfice des projets de l'OCD	Travailler avec les acteurs qui accompagnent la transition
A 2	Bénéficier d'un accompagnement complet des SIG (programme éco21) en matière de performance énergétique : <ul style="list-style-type: none"> • Diagnostic et bilan de performance énergétique • Accompagnement énergétique et rénovation • Option d'optimisation de l'éclairage • Mise en œuvre des recommandations en découlant 	Optimisation des performances énergétiques des infrastructures
A 3	Développer un concept d'utilisation des toitures au profit de la production d'énergie renouvelable combinée à de la végétalisation en partenariat avec l'OCBA	<ul style="list-style-type: none"> • Augmente le pourcentage de renouvelable dans les sources d'énergie • Permet de développer un espace de biodiversité en toiture • Augmente le confort climatique du lieu

Identification des freins et des leviers de la fiche action	
Freins <ul style="list-style-type: none"> ▪ Capacité des toitures existantes à supporter ces modifications (structure du bâtiment) ▪ Coûts ▪ Complexité dans la coordination avec l'OCBA en charge de la gestion des bâtiments 	Leviers <ul style="list-style-type: none"> ✓ Partenariat OCBA – OCD – OCAN – SIG initié lors de l'atelier du 23 septembre ✓ SIG comme partenaire privilégié ✓ Des actions multiples qui peuvent être spécifiques ou globales en fonction des moyens, du calendrier et des besoins de sécurité

6.2 DÉCHETS

Pistes d'actions	Priorisation proposée par les acteurs de l'atelier et les communes rencontrées
Développer un plan de gestion des déchets de l'ensemble du site en coordination avec l'OCBA et le GESDEC afin d'optimiser et de monitorer ce site	
Supprimer les plastiques à usage unique Débuter une démarche zéro déchets à minima pour les pôles administratifs et collaborateurs	
Utiliser les « kits salle de conférence » en céramique, réalisés par les détenus.	
Remplacer les machines Nespresso par des machines à grains ou dosettes compostables	
Mettre en adéquation les pratiques individuelles avec le système de recyclage local → Réaliser une campagne de sensibilisation pour les collaborateurs <i>(en lien avec la fiche communication)</i>	
Généraliser les bonnes pratiques de tri en force sur le site de Champ-Dollon à tous les établissements du site pénitentiaire de Pupliche. Valoriser la collaboration entre les collaborateurs pour utiliser le savoir-faire existant. Harmoniser les pratiques. Une piste pourrait être dans la création/réaffectation d'un poste transversal de gestion des déchets au sein de l'ensemble des établissements du site pour assurer la mise en œuvre des bonnes pratiques, la coordination inhérente à la transversalité et le monitoring des actions développées	Economie circulaire : 2 Détection : 1
Optimiser les partenariats avec les entreprises de collecte des déchets entre les sites de façon à mutualiser les collectes (diminution du nombre de déplacements) et exiger un suivi du tonnage des déchets produits par les établissements. Sur la base de ces éléments chiffrés, identifier les fractions qui peuvent être diminuées. Sachant que l'entrée dans les établissements est une source de contraintes logistiques dues à la sécurité renforcée, il serait préférable de limiter les entrées et sorties. Dans ce sens, travailler avec une même entreprise pour un même type de déchet permettrait également de limiter les déplacements et de mutualiser la collecte des déchets sur le site de manière globale. Cette piste est bénéfique pour tous les acteurs : environnementalement préférable, moins de problèmes d'accès et donc de sécurité, mutualisation des déplacements de l'entreprise donc prestations plus économiques. Revoir les contrats avec les entreprises de collecte des déchets avec l'OCBA	Détection : 2 Intérêt communal : oui
Mettre en place des compacteurs sur les sites	Economie circulaire : 2 Détection : 1
Optimiser la filière des papiers confidentiels	Détection : 1
Analyse l'opportunité de mettre en place la méthanisation des déchets de cuisine <i>(en lien avec les fiches alimentation et ateliers)</i>	

N°	Actions prioritaires	Bénéfices attendus
A 4	Supprimer les plastiques à usage unique <ul style="list-style-type: none"> Réaliser les kits conférence avec l'atelier céramique et les offrir aux partenaires de cette première étape de projet comme les communes Mettre à disposition ces kits dans l'ensemble des salles de conférence de l'OCD Travailler avec les HUG pour supprimer l'utilisation de plastique à usage unique dans la livraison des repas et/ou identifier 	<ul style="list-style-type: none"> Diminution du volume des déchets incinérables Sensibilisation générale des employés des sites Permet une communication avec l'externe et à l'interne

	des alternatives aux matériaux (inox ?) ou à ce partenariat	
A 5	Créer un poste transversal aux établissements du site pénitentiaire de Puplinge-Choulex pour généraliser les bonnes pratiques déjà en place et assurer la coordination globale de la gestion des déchets	<ul style="list-style-type: none"> • Permet d'avoir 1 référent pour le domaine • Offre un temps de travail complètement alloué à cette tâche qui permet d'organiser le tri des déchets de manière optimale, de revoir les contrats des prestataires, de suivre les demandes de compacteurs, d'organiser la collecte vers plus de mutualisation entre les sites et d'optimiser la filière des papiers confidentiels • Valorise la démarche et ce pôle de compétence interne et offre une coordination entre les sites du secteur • Si l'optimisation est réalisée, permet de limiter les dépenses
A 6	Revoir les contrats de collecte des déchets en partenariat avec l'OCBA <i>(en lien avec la fiche transports et mobilité)</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Optimisation de la collecte des déchets • Coordonner les prestataires de ramassage des déchets • Systématiser les pratiques • Limitation des intervenants externes et des entrées sorties sur le site • Limitation du trafic marchandises • Diminution des coûts
A 7	Développer un partenariat avec SIG éco21 déchets et économie circulaire <i>(en lien avec la fiche énergie, bâtiments et gestion administrative)</i>	Bénéficier d'un accompagnement optimal avec un acteur clef de cette thématique

Identification des freins et des leviers de la fiche action	
Freins <ul style="list-style-type: none"> ▪ RH, création/modification de poste ▪ Coordination et optimisation des partenaires « recycleurs » 	Leviers <ul style="list-style-type: none"> ✓ Un nouveau poste → un nouvel élan ✓ Une opportunité de communication idéale ✓ La sensibilisation des collaborateurs à la démarche ✓ Profiter du soutien du GESDEC, de l'OCBA et des SIG pour activer cette démarche

6.3 TRANSPORTS - MOBILITÉS

Pistes d'actions	Priorisation proposée par les acteurs de l'atelier et les communes rencontrées
Revoir la stratégie mobilité du site (globale et d'entreprise) notamment au travers d'un plan de mobilité d'entreprise	Economie circulaire : 3 Détention : 6 Intérêt communal : oui
Développer un système de covoiturage entre les collaborateurs. C'est une pratique déjà en place mais qui nécessite d'être valorisée et organisée.	
Repenser l'accessibilité piétonne du site	Intérêt communal : oui
Développer un horaire TPG qui prend en compte les besoins des visiteurs mais également des employés	
Extension des véhicules autonomes de Belle Idée	
Penser à une navette entre les gares du Léman Express et le site	
Trouver des connexions avec le nouveau quartier de Belles Terres pour faciliter l'accès	Intérêt communal : oui
Mettre en place rapidement des parkings à vélos couverts et sécurisés selon la recommandation de l'étude CITEC	
Développer un système MD qui relie les 2 gares du Léman Express au site pénitentiaire. On peut imaginer un système de vélos en libre-service avec des stations aux gares et une (ou plusieurs) sur le site. Suite au communiqué de presse du Conseil d'Etat du 2 juillet 2020, l'offre de vélos en libre-service se développe à Genève sous le nom de « Vélopartage ». Cette offre est assurée par la complémentarité de 2 prestataires : Genève roule et Donkey Republic → une coordination spécifique avec ces acteurs et les communes est à prévoir pour le développement de cette piste d'action. La flotte de vélos pourrait également être constituée de vélos de seconde main mis à disposition par les ateliers qui s'occupent de réparer des vélos. Action à coordonner avec les ateliers	Intérêt communal : oui
Développer un bilan du trafic de marchandises (entrée – sortie) afin d'identifier les potentiels de diminution des flux. En effet, c'est un sujet mis en évidence par le diagnostic avec un potentiel d'optimisation important. Il concerne d'une part la collecte des déchets mais également la livraison de marchandises. Cette piste d'action offre des améliorations du point de vue de l'environnement mais également de la gestion de la sécurité. Ce bilan est à mettre en perspective de la réalisation d'un quai de marchandises commun entre Curabilis et Champ-Dollon. Limiter les transports de camions benne <i>(en lien avec la fiche déchets)</i>	
Organiser la levée des déchets entre les différents bâtiments Coordonner les prestataires de ramassage des déchets Systématiser les pratiques et diminuer les intervenants externes <i>(en lien avec la fiche déchets)</i>	Economie circulaire : 1 Détention : 2
Travailler à la diminution du nombre de places de parking pour éventuellement faire évoluer une partie du parking existant en un espace vert ou jardins potagers <i>(en lien avec la fiche aménagements extérieurs)</i>	

N°	Actions prioritaires	Bénéfices attendus
A 8	<p>Réaliser un plan de mobilité d'entreprise</p> <ul style="list-style-type: none"> Mandater un bureau d'études pour réaliser cette étude Informers les collaborateurs de la démarche et de son objectif Préciser et prioriser les actions qui sont proposées à titre préliminaire ci-dessus 	<ul style="list-style-type: none"> Implication de l'ensemble des collaborateurs vers une transition Optimisation du nombre de places de stationnement Permet de déclencher la réflexion globale sur ce sujet et de mettre en place des actions rapidement

		<ul style="list-style-type: none"> • Identification des besoins et de leur mise en œuvre en coordination avec l'OCT
A 9	<p>Mettre à disposition plus de places de parking pour les vélos</p> <ul style="list-style-type: none"> • Si possible, mettre à disposition quelques vélos réparés par l'atelier aux collaborateurs pour aider aux modifications des comportements 	<ul style="list-style-type: none"> • Offre une alternative organisée pour les cyclistes • Permet de répondre rapidement à une lacune déjà observée sur le site par le rapport de CITEC • Valorise les comportements vertueux
A 10	<p>Se coordonner avec les communes pour identifier les synergies en matière de réseau TC et « VéloPartage »</p> <ul style="list-style-type: none"> • Coupler cette action avec le plan de mobilité d'entreprise 	<ul style="list-style-type: none"> • Permet une coordination territoriale des besoins • Enclenche un processus qui peut être long à la mise en œuvre

Identification des freins et des leviers de la fiche action	
<p>Freins</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Temporalité de mise en œuvre longue pour certaines actions ▪ Touche à la liberté individuelle et nécessite des changements de comportement qui ne sont pas évidents ▪ La faisabilité de certaines propositions reste à valider ▪ Besoin de mandater un bureau expert en mobilité pour accompagner la démarche 	<p>Leviers</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Un sujet de coordination avec les communes qui favorisera le lien avec le territoire ✓ Certaines actions sont facilement mises en œuvre et montre la direction qui est maintenant souhaitée ✓ Touche l'ensemble des collaborateurs

6.4 ALIMENTATION

Pistes d'actions	Priorisation proposée par les acteurs de l'atelier et les communes rencontrées
Réaliser un diagnostic environnemental des repas	
Utiliser la motion (M2391-A) comme une opportunité de faire évoluer les AIMP. Travailler avec les acteurs concernés pour revoir les critères d'attribution des marchés AIMP dans le domaine de la cuisine, par exemple avec les acteurs de la Plateforme Alimentation et Politiques Publiques (en cours de formalisation) pilotée par le service du développement durable. Provenance des denrées + type + approche kilométrique des fournisseurs ... favoriser le local et de proximité (également l'emballage des livraisons). Achats soumis à AIMP depuis 2019 → le critère du coût pèse énormément dans la sélection des fournisseurs : Quelles adaptations possibles ? Possible de changer la pondération (pour donner moins d'importance aux coûts)? Possible de modifier les critères pour donner plus de poids aux produits locaux ? Aux courtes distances ?	
Développer le label GRTA obtenu par la Brenaz sur l'ensemble des sites	
Réduire le gaspillage alimentaire (si existant)	
Utiliser les espaces extérieurs du site pour de la production alimentaire (<i>en lien avec la fiche espaces extérieurs</i>)	Economie circulaire : 4 Détection : 2
Développer un poulailler Fournit les œufs et mange les déchets organiques	
Développer les pratiques de transformation sur le site (jus, conserves, compotes)	Economie circulaire : 2
Limiter la filière HUG pour les repas pour limiter la production de plastique à usage unique (<i>en lien avec la fiche déchets</i>)	
Se rapprocher des paysans de la rive gauche pour identifier des éventuelles synergies possibles et se fournir un maximum chez ces producteurs locaux pour l'alimentation.	

N°	Actions prioritaires	Bénéfices attendus
A 11	Sur la base de la motion, se positionner comme leader d'un groupe de travail sur la modification des critères AIMP au sein de l'Etat	Evolution des principes de mise en concurrence pour privilégier le local et les prestations kilométriques des plus basses
A 12	Développer le label GRTA à l'ensemble des sites	<ul style="list-style-type: none"> • Ancrage local • Circuits courts • Qualité de l'alimentation

Identification des freins et des leviers de la fiche action	
Freins <ul style="list-style-type: none"> ▪ Travail sur les AIMP: travail de longue haleine qui ne résout pas le problème financier ▪ Les procédures ancrées dans une pratique internationale ▪ Goût des détenus : demandent de la viande à tous les repas, beaucoup de féculents, apprécient moins les légumes. C'est un enjeu fort car si les repas ne sont pas appréciés par les détenus, la tension peut monter et provoquer des émeutes. Difficulté à développer un label de type fourchette verte par exemple 	Leviers <ul style="list-style-type: none"> ✓ Une action qui est au bénéfice d'un périmètre bien plus large que l'OCD

<ul style="list-style-type: none">▪ Budgets à disposition relativement faibles. On pense par exemple aux contraintes pour les repas :10.4 CHF/ jour/personne pour 3 repas/j alors qu'on sert des portions avec 30% de nourriture en plus (en quantité) par rapport aux HUG.▪ Le budget limite aussi les opportunités de consommer uniquement localement certaines denrées▪ Les budgets d'investissement pour le pénitentiaire dans la mesure où ceux-ci ne sont pas toujours très populaires	
--	--

6.5 ESPACES EXTÉRIEURS

Pistes d'actions	Priorisation proposée par les acteurs de l'atelier et les communes rencontrées
Travailler à l'augmentation des sols naturels et augmenter la perméabilité du site	
Optimiser les éclairages extérieurs de façon à concilier sécurité et préservation de la trame noire <i>(en lien avec la fiche énergie, bâtiment et gestion administrative)</i>	
Augmenter la gestion différenciée des espaces extérieurs et les zones favorables à la biodiversité	Economie circulaire : 2 Détection : 1
Végétaliser les toitures <i>(en lien avec la gestion des bâtiments)</i>	
Mettre en place des hôtels à insectes	
Collaborer avec l'HEPIA pour développer un projet d'espaces extérieurs qui répondent aux besoins actuels et aux nouveaux enjeux (gestion, biodiversité, potagers) <i>(en lien avec l'alimentation, le jardin qui fournit des denrées alimentaires pour les établissements)</i>	

N°	Actions prioritaires	Bénéfices attendus
A 13	Evaluer la possibilité de développer un potager à l'intérieur du site ou à proximité	<ul style="list-style-type: none"> • Permet de développer un nouvel atelier • Permet de développer une filière locale pour l'usage d'une partie des déchets verts • Permet de compléter les repas avec des produits frais, cultivés sur le site et valorise les circuits courts
A 14	Augmenter la gestion différenciée des espaces extérieurs et les zones favorables à la biodiversité <ul style="list-style-type: none"> • Travailler avec un spécialiste pour définir comment implémenter in situ cette action (par exemple l'HEPIA et l'OCAN) • Identifier des potentiels d'amélioration des espaces extérieurs en dehors de l'enceinte en collaboration avec les communes • Evaluer la possibilité de mutation d'une partie du parking en espace dédié à la biodiversité ou à des jardins potagers • Identifier avec l'atelier menuiserie, la possibilité de réaliser des hôtels à insectes pour le site mais également à disposition des communes 	<ul style="list-style-type: none"> • Valorise la biodiversité sur le site • Diminue l'imperméabilisation du sol sur le périmètre • Soutien la végétalisation des toitures en partenariat avec l'OCBA et l'OCAN • Engage les communes dans le soutien à la biodiversité localement

Identification des freins et des leviers de la fiche action	
Freins <ul style="list-style-type: none"> ▪ Peu d'espace est disponible à l'intérieur des établissements et toute réallocation doit être conciliée avec l'espace nécessaire à la pratique du sport, indispensable aux détenus ▪ Le potentiel d'amélioration de la qualité et la continuité des espaces extérieurs est un enjeu dans ce secteur qui borde la Seymaz. Cependant, pour des raisons de sécurité, il est impossible de planter des d'arbres dans 	Leviers <ul style="list-style-type: none"> ✓ L'atelier jardin offre de nouvelles occupations pour les détenus ✓ La gestion des espaces extérieurs offre un bénéfice pour les détenus, les collaborateurs, mais aussi les visiteurs et les communes avec un environnement plus vert

le périmètre pénitentiaire et à proximité immédiate des grillages. Les réflexions sur ce sujet devront intégrer cette contrainte.	
---	--

6.6 ATELIERS

Pistes d'actions	Priorisation proposée par les acteurs de l'atelier et les communes rencontrées
Cuisine et boulangerie : Développement du service traiteur pour l'interne de l'OCD mais également élargi au sein de l'Etat et des communes <i>(en lien avec la fiche alimentation)</i>	Intérêt communal : oui
Menuiserie : Développer un partenariat avec la CCA de l'Etat pour assurer la réparation et l'entretien des meubles du garde-meuble. Proposer des services pour réaliser du mobilier sur mesure pour des demandes particulières. S'inscrire au catalogue de la CCA pour ces prestations S'assurer que l'atelier travaille du bois local Proposer de réaliser des créations de structure en faveur de la biodiversité (nichoirs, hôtels à insectes, ...) <i>(en lien avec la fiche espaces extérieurs)</i>	Economie circulaire : 3 Détection : 1 Intérêt communal : oui
Réparation de cycles : Au-delà du partenariat en place avec Peclo 13, l'atelier pourrait développer une flotte de vélos au service des collaborateurs de l'Etat et des communes. A coordonner avec le développement du plan de mobilité d'entreprise de l'Etat de Genève pour connaître les besoins <i>(en lien avec la fiche mobilités)</i>	
Recyclage de matériaux Développer un pôle de recyclage des matériaux électriques/électroniques en partenariat avec Villars pour limiter les déplacements de matière Formation certifiante recycleur ? (En partenariat avec SERBECO ?) Créer un atelier « tri des déchets » ? <i>(en lien avec la fiche déchets)</i>	
Buanderie Développer le partenariat avec les pompiers des communes Développer le partenariat avec les HUG (linge pour les personnes âgées)	
Création poterie Réaliser un « kit salle réunion » comprenant une carafe, des verres, des tasses à café/thé qui serait mis à disposition dans l'ensemble des salles de conférence de l'Etat. Débuter à l'interne par les établissements (exemple de la Brenaz), puis l'Office, puis le Département et élargir la diffusion en fonction de la production de l'atelier poterie <i>(en lien avec la fiche déchets)</i>	
Jardin : Développer un atelier en lien avec le jardin : Activité et localisation des jardins déjà en place dans le projet des Dardelles Opportunité à développer à Curabilis : une serre est disponible mais pas utilisée. De plus, une réflexion pourrait être menée sur l'utilisation d'un des secteurs extérieurs en jardin Pour la Brenaz et Champ-Dollon, la réflexion est à débiter Cet atelier potager pourrait se combiner avec le développement d'un compost sur site pour usage en circuit court au bénéfice des jardins qui permettrait le traitement et la revalorisation des déchets de jardin, des épluchures issues des cuisines (pas les lavures) et de l'entretien des espaces verts extérieurs → Une piste à creuser avec le centre de formation de Lullier qui se situe à proximité Dans le cadre de la recherche de sites pour concrétiser cet atelier, la diminution du nombre de places de parking pourrait laisser de l'espace pour cette activité. <i>(en lien avec les fiches espaces extérieurs et déchets)</i>	
Fournir les ateliers de matériaux recyclés pour réaliser leur travail <i>(en lien avec la fiche déchets)</i>	Economie circulaire : 1 Détection : 1

Positionner les ateliers comme un pôle de services durables	
Développer des formations pour les détenus en lien avec les domaines de l'économie circulaire	

N°	Actions prioritaires	Bénéfices attendus
A15	Positionner les ateliers comme un pôle de services durables <ul style="list-style-type: none"> • Offrir des services à l'intérieur de l'Etat pour développer les principes de l'économie circulaire au sein de l'OCD, puis plus largement, dans d'autres offices et départements • Axer ce développement sur les ateliers menuiserie, cycle, poterie et boulangerie qui ont un potentiel rapide de mise en œuvre 	<ul style="list-style-type: none"> • Permet de développer des synergies avec les acteurs locaux • Favorise l'ancrage du site sur le territoire comme acteur • Faire connaître le travail des détenus en vue de leur réinsertion • Rompre l'autarcie et s'ouvrir vers l'extérieur

Identification des freins et des leviers de la fiche action	
Freins <ul style="list-style-type: none"> • L'enjeu de cette ouverture des ateliers vers des prestations pour l'extérieur, réside en la possibilité de réaliser la prestation dans des délais qui sont ceux du rythme des ateliers et des détenus • Veiller à ne pas développer une concurrence déloyale au travers des ateliers et du travail des détenus. La valorisation de ces activités ne doit pas faire de la concurrence aux entreprises/services locaux. On pense par exemple au service blanchisserie pour les vêtements des pompiers : actuellement pas déloyal car aucune entreprise privée ne fournit ce type de service => trouver des niches inexistantes par ailleurs • Echanger avec les faitières des branches pour trouver des modalités cohérentes • Difficulté à trouver des professionnels qui viennent encadrer des détenus. C'est par exemple le cas pour les potagers • Atelier jardin potentiellement dangereux car accès à des outils 	Leviers <ul style="list-style-type: none"> ✓ Une valorisation du travail des détenus ✓ Une opportunité de communication

L'établissement de détention Villars à Genève a mis en place cette démarche de développement de jardins potagers¹² qui a une vocation thérapeutique, écologique et de formation.

Les avantages apportés par cette activité semblent converger et le graphique ci-dessous met en évidence les principaux bénéfices des jardins pour la population détenue, notés par les établissements (de 1 à 10)¹³.

¹² *Un jardin en prison*, Echo Magazine, Aude Pidoux, août 2012.

¹³ *Des jardins pour les prisons, 7 propositions pour développer la pratique des jardins en prison*, Association Nationale des Visiteurs de prison (ANVP), Green Link fonds de dotation, 2018.

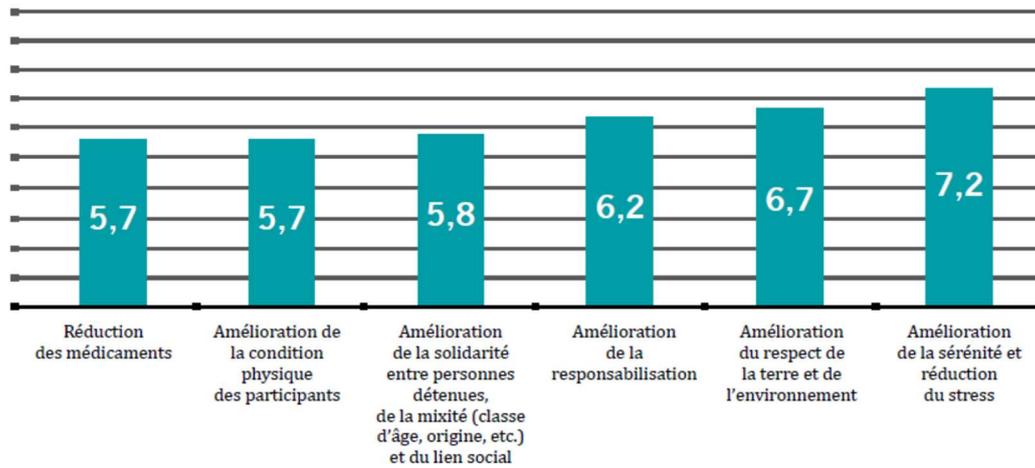


Figure 6 : Bénéfices des jardins pour les détenus, *Des jardins pour les prisons, 7 propositions pour développer la pratique des jardins en prison*

La démarche à entreprendre au sein des établissements de Puplinge pourrait se baser sur l'approche proposée par « Des jardins pour les prisons, 7 propositions pour développer la pratique des jardins en prison, Association Nationale des Visiteurs de prison (ANVP), Green Link fonds de dotation, 2018 » qui semble être la référence dans ce domaine.

Le développement d'un atelier de jardin permettrait de combler un poste « circulaire » qui n'est actuellement pas en place au sein du site : compostage et cycle naturel. En effet, cet atelier potager pourrait se combiner avec le développement d'un compost sur site pour usage en circuit court au bénéfice des jardins qui permettrait le traitement et la revalorisation des déchets de jardin, des épluchures issues des cuisines (pas les lavures) et de l'entretien des espaces verts extérieurs.

6.7 LIEN AVEC L'EXTÉRIEUR

Pistes d'actions	Priorisation proposée par les acteurs de l'atelier et les communes rencontrées
<p>Vente de proximité</p> <p>L'objectif de cette activité n'est pas économique mais formatrice orientée sur la réinsertion des détenus.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Recyclerie : vélos réparés • Création : poterie, menuiserie, pièces uniques réalisées avec des matériaux recyclés • Alimentaire : commande de pain pour les habitants des communes, pour les visiteurs, mise en place d'un service traiteur pour les communes voisines + éventuellement vente du jardinage <p>Développement d'un magasin de vente directe du travail réalisé par les détenus <i>(en lien avec la fiche ateliers)</i></p>	Economie circulaire : 1
S'intégrer dans le réseau des bibliothèques municipales des communes de proximité	
Créer des liens pour faciliter la donation de matériel non utilisé Par exemple collecte de livres, CD, etc. de 2 ^{ème} main pour distribution dans les sites	Economie circulaire : 2
Synergie avec les communes en termes de mobilité Intégrer les besoins des communes dans la stratégie de mobilité <i>(en lien avec la fiche transports et mobilités)</i>	Intérêt communal : oui
Mutualisation de services avec les communes	Intérêt communal : oui
Développement d'une crèche pour les enfants des employés et des habitants des communes	Intérêt communal : oui
Compostage coordonné avec la commune pour proposer du compostage des déchets de jardin de la zone villas des communes ? (Faisabilité, compatibilité avec le PGD et les zones d'apport à évaluer) → Les premiers retours montrent que cette ambition est difficilement réalisable. A consolider avec le GESDEC <i>(en lien avec la fiche déchets)</i>	

N°	Actions prioritaires	Bénéfices attendus
A 16	Développer la vente de proximité Développer les supports, notamment de communication, nécessaires à cette vente.	<ul style="list-style-type: none"> • Ouverture vers l'extérieur, ancrage territorial • Offrir les services des ateliers aux communes pour créer les liens avec les acteurs du territoire local et de proximité
A 17	Développer un système de collecte de biens de seconde main au service des détenus	<ul style="list-style-type: none"> • Réutilisation d'articles de seconde main au bénéfice des détenus • Offre aux détenus une bibliothèque d'articles pour leur quotidien
A18	Développer une mutualisation de services avec les communes <ul style="list-style-type: none"> • Lien avec le quartier Belle Terre ou autre pour des places de crèches • Participer au réseau des bibliothèques communales 	<ul style="list-style-type: none"> • Ouverture vers l'extérieur, ancrage territorial • Positionner le site comme un acteur du territoire • Engager des collaborations avec les communes et mutualiser les services et les besoins

Identification des freins et des leviers de la fiche action	
Freins	Leviers ✓ Une valorisation du travail des détenus

<ul style="list-style-type: none">▪ L'enjeu de cette ouverture des ateliers vers des prestations pour l'extérieur, réside en la possibilité de réaliser la prestation dans des délais qui sont ceux du rythme des ateliers et des détenus▪ Veiller à ne pas développer une concurrence déloyale au travers des ateliers et du travail des détenus. La valorisation de ces activités ne doit pas faire de la concurrence aux entreprises/services locaux.	<ul style="list-style-type: none">✓ Des collaborations avec les communes✓ Une opportunité de communication
---	---

6.8 COMMUNICATION

Pistes d'actions	Priorisation proposée par les acteurs de l'atelier et les communes rencontrées
Réaliser une campagne de communication dédiée à la gestion des déchets et au tri dans les établissements → exemplarité des collaborateurs <i>(en lien avec la fiche déchets)</i>	Détention : 1
Communiquer sur les actions en place et à venir Réaliser un plan de communication : définir les cibles de cette communication, les canaux et supports les plus adéquats <ul style="list-style-type: none"> • Interne OCD • Etat (y.c. pouvoir judiciaire, Grand Conseil, HUG) • Communes • Tout public <ul style="list-style-type: none"> ○ Développer le site internet du site pénitentiaire pour expliquer la démarche d'économie circulaire mise en place. Volonté de communiquer de manière transparente sur le cycle des biens et sur les flux qui sont réalisés par les ateliers Présenter aux consommateurs extérieurs la provenance des marchandises → un soutien à la démarche	Détention : 1
Voir dans quelle mesure cette information peut être transmise aux visiteurs des établissements pénitentiaires, autrement dit à l'ordre des avocats et les familles des détenus	
Ouvrir des synergies avec d'autres établissements pénitentiaires sur ces domaines afin d'élargir les opportunités de circularité et le partage des bonnes pratiques	

N°	Actions prioritaires	Bénéfices attendus
A 19	Réaliser plan de communication dédiée à cette démarche <ul style="list-style-type: none"> • « L'essentiel en bref » du projet comme une première étape pour donner de l'information 	<ul style="list-style-type: none"> • Visibilité de la démarche • Evolution de la perception d'un site de détention • Soutien de la démarche
A 20	Réaliser une campagne de communication dédiée à la gestion des déchets et au tri dans les établissements → exemplarité des collaborateurs Action à porter avec l'appui éventuel du GESDEC et des SIG	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation, formation des collaborateurs aux « bons » gestes • Diminution des déchets

Identification des freins et des leviers de la fiche action	
Freins <ul style="list-style-type: none"> ▪ Coûts ▪ Temps à disposition 	Leviers <ul style="list-style-type: none"> ✓ Service de communication du DT peut être une ressource

6.9 FREINS ET LEVIERS D’ACTION INSTITUTIONNELS

6.9.1 Freins et limites du système

Politique et gouvernance :

- Volatilité politique alors que le système carcéral a besoin de processus stables sur le long terme
- Défi dans la vision : non à une nouvelle prison, mais oui à plus de peines prononcées donc plus de détenus
- Surpopulation carcérale : il manque 750 places d’exécution de peine en Suisse romande
- Durcissement des peines
- Incompréhension du système carcéral
- Normes et compétences de la Confédération dont le Canton est dépendant, notamment le subventionnement par l’OFJ et les normes sécuritaires

Contraintes de sécurité :

- Toute intervention sur les bâtiments et les extérieurs dans l’enceinte sécurisée des établissements est un défi technique, organisationnel et souvent onéreux
- Fonctionnement en vase quasi clos entre des établissements : échanges et mutualisation plus difficiles
- Pas d’éléments en hauteur comme des arbres ou des bâtiments hauts (difficulté à atteindre les étages en cas d’émeutes) ni en souterrain
- Maintenance : besoin d’une très forte réactivité (sinon tous les flux sont très rapidement congestionnés)

6.9.2 Leviers et opportunités

- Volonté de la direction de l’OCD, Direction générale comme moteur de la démarche et de son implémentation
- Soutien du CE (3 Conseillers d’Etat)
- Collaborateurs habitués à changements profonds ces dernières années.

7 SYNTHÈSE DES MESURES PRIORITAIRES

N°	Actions prioritaires	Bénéfices attendus
Energie, bâtiments & gestion administrative		
A 1	Opérationnaliser le partenariat SIG – OCBA au bénéfice des projets de l'OCD	Travailler avec les acteurs qui accompagnent la transition
A2	Bénéficier d'un accompagnement complet des SIG (programme éco21) en matière de performance énergétique : <ul style="list-style-type: none"> • Diagnostic et bilan de performance énergétique • Accompagnement énergétique et rénovation • Option d'optimisation de l'éclairage • Mise en œuvre des recommandations en découlant 	Optimisation des performances énergétiques des infrastructures
A 3	Développer un concept d'utilisation des toitures au profit de la production d'énergie renouvelable combinée à de la végétalisation en partenariat avec l'OCBA	<ul style="list-style-type: none"> • Augmente le pourcentage de renouvelable dans les sources d'énergie • Permet de développer un espace de biodiversité en toiture • Augmente le confort climatique du lieu
Déchets		
A 4	Supprimer les plastiques à usage unique <ul style="list-style-type: none"> • Réaliser les kits conférence avec l'atelier céramique et les offrir aux partenaires de cette première étape de projet comme les communes • Mettre à disposition ces kits dans l'ensemble des salles de conférence de l'OCD • Travailler avec les HUG pour supprimer l'utilisation de plastique à usage unique dans la livraison des repas et/ou identifier des alternatives aux matériaux (inox ?) ou à ce partenariat 	<ul style="list-style-type: none"> • Diminution du volume des déchets incinérables • Sensibilisation générale des employés des sites • Permet une communication avec l'externe et à l'interne
A 5	Créer un poste transversal aux établissements du site pénitentiaire de Puffling-Chouxex pour généraliser les bonnes pratiques déjà en place et assurer la coordination globale de la gestion des déchets	<ul style="list-style-type: none"> • Permet d'avoir 1 référent pour le domaine • Offre un temps de travail complètement alloué à cette tâche qui permet d'organiser le tri des déchets de manière optimale, de revoir les contrats des prestataires, de suivre les demandes de compacteurs, d'organiser la collecte vers plus de mutualisation entre les sites et d'optimiser la filière des papiers confidentiels • Valorise la démarche et ce pôle de compétence interne et offre une coordination entre les sites du secteur • Si l'optimisation est réalisée, permet de limiter les dépenses
A 6	Revoir les contrats de collecte des déchets en partenariat avec l'OCBA <i>(en lien avec la fiche transports et mobilité)</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Optimisation de la collecte des déchets • Coordonner les prestataires de ramassage des déchets • Systématiser les pratiques

		<ul style="list-style-type: none"> • Limitation des intervenants externes et des entrées sorties sur le site • Limitation du trafic marchandises • Diminution des coûts
A 7	Développer un partenariat avec SIG éco21 déchets et économie circulaire (en lien avec la fiche énergie, bâtiments et gestion administrative)	Bénéficier d'un accompagnement optimal avec un acteur clef de cette thématique
Transports - Mobilités		
A 8	Réaliser un plan de mobilité d'entreprise <ul style="list-style-type: none"> • Mandater un bureau d'études pour réaliser cette étude • Informer les collaborateurs de la démarche et de son objectif • Préciser et prioriser les actions qui sont proposées à titre préliminaire ci-dessus 	<ul style="list-style-type: none"> • Implication de l'ensemble des collaborateurs vers une transition • Optimisation du nombre de places de stationnement • Permet de déclencher la réflexion globale sur ce sujet et de mettre en place des actions rapidement • Identification des besoins et de leur mise en œuvre en coordination avec l'OCT •
A 9	Mettre à disposition plus de places de parking pour les vélos <ul style="list-style-type: none"> • Si possible, mettre à disposition quelques vélos réparés par l'atelier aux collaborateurs pour aider aux modifications des comportements 	<ul style="list-style-type: none"> • Offre une alternative organisée pour les cyclistes • Permet de répondre rapidement à une lacune déjà observée sur le site par le rapport de CITEC • Valorise les comportements vertueux
A 10	Se coordonner avec les communes pour identifier les synergies en matière de réseau TC et « VéloPartage » <ul style="list-style-type: none"> • Coupler cette action avec le plan de mobilité d'entreprise 	<ul style="list-style-type: none"> • Permet une coordination territoriale des besoins • Enclenche un processus qui peut être long à la mise en œuvre
Alimentation		
A 11	Sur la base de la motion, se positionner comme leader d'un groupe de travail sur la modification des critères AIMP au sein de l'Etat	Evolution des principes de mise en concurrence pour privilégier le local et les prestations kilométriques des plus basses
A 12	Développer le label GRTA à l'ensemble des sites	<ul style="list-style-type: none"> • Ancrage local • Circuits courts • Qualité de l'alimentation
Espaces extérieurs		
A 13	Evaluer la possibilité de développer un potager à l'intérieur du site ou à proximité	<ul style="list-style-type: none"> • Permet de développer un nouvel atelier • Permet de développer une filière locale pour l'usage d'une partie des déchets verts • Permet de compléter les repas avec des produits frais, cultivés sur le site et valorise les circuits courts
A 14	Augmenter la gestion différenciée des espaces extérieurs et les zones favorables à la biodiversité <ul style="list-style-type: none"> • Travailler avec un spécialiste pour définir comment implémenter in situ cette action (par exemple l'HEPIA et l'OCAN) • Identifier des potentiels d'amélioration des espaces extérieurs en dehors de l'enceinte en collaboration avec les communes 	<ul style="list-style-type: none"> • Valorise la biodiversité sur le site • Diminue l'imperméabilisation du sol sur le périmètre • Soutien la végétalisation des toitures en partenariat avec l'OCBA et l'OCAN • Engage les communes dans le soutien à la biodiversité localement

	<ul style="list-style-type: none"> • Evaluer la possibilité de mutation d'une partie du parking en espace dédié à la biodiversité ou à des jardins potagers • Identifier avec l'atelier menuiserie, la possibilité de réaliser des hôtels à insectes pour le site mais également à disposition des communes 	
Ateliers		
A 15	<p>Positionner les ateliers comme un pôle de services durables</p> <ul style="list-style-type: none"> • Offrir des services à l'intérieur de l'Etat pour développer les principes de l'économie circulaire au sein de l'OCD, puis plus largement, dans d'autres offices et départements • Axer ce développement sur les ateliers menuiserie, cycle, poterie et boulangerie qui ont un potentiel rapide de mise en œuvre 	<ul style="list-style-type: none"> • Permet de développer des synergies avec les acteurs locaux • Favorise l'ancrage du site sur le territoire comme acteur • Faire connaître le travail des détenus en vue de leur réinsertion • Rompre l'autarcie et s'ouvrir vers l'extérieur
Lien avec l'extérieur		
A 16	<p>Développer la vente de proximité</p> <p>Développer les supports, notamment de communication, nécessaires à cette vente.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Ouverture vers l'extérieur, ancrage territorial • Offrir les services des ateliers aux communes pour créer les liens avec les acteurs du territoire local et de proximité
A 17	<p>Développer un système de collecte de biens de seconde main au service des détenus</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Réutilisation d'articles de seconde main au bénéfice des détenus • Offre aux détenus une bibliothèque d'articles pour leur quotidien
A 18	<p>Développer une mutualisation de services avec les communes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lien avec le quartier Belle Terre ou autre pour des places de crèches <p>Participer au réseau des bibliothèques communales</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Ouverture vers l'extérieur, ancrage territorial • Positionner le site comme un acteur du territoire • Engager des collaborations avec les communes et mutualiser les services et les besoins
Communication		
A 19	<p>Réaliser plan de communication dédiée à cette démarche</p> <ul style="list-style-type: none"> • « L'essentiel en bref » du projet comme une première étape pour donner de l'information 	<ul style="list-style-type: none"> • Visibilité de la démarche • Evolution de la perception d'un site de détention • Soutien de la démarche
A 20	<p>Réaliser une campagne de communication dédiée à la gestion des déchets et au tri dans les établissements → exemplarité des collaborateurs</p> <p>Action à porter avec l'appui éventuel du GESDEC et des SIG</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation, formation des collaborateurs aux « bons » gestes • Diminution des déchets

8 CONCLUSIONS

Cet exercice a permis de comprendre le fonctionnement actuel du site pénitentiaire de Puplinge –Choulex sous l'angle de l'économie circulaire, de mettre en évidence les bonnes pratiques déjà en place et d'identifier les potentiels d'amélioration et des premières pistes d'actions.

Il semble important de relever dans cette conclusion que les premiers fruits des rencontres avec les communes commencent à se développer. On peut citer un exemple concret de partenariat territorial avec la commune de Choulex qui depuis le mois de novembre 2020 utilise le parking de Champ-Dollon pour installer une déchetterie mobile. En effet, en partenariat avec Mobilitri, une déchetterie itinérante est mise à disposition des citoyens et des entreprises régulièrement sur le parking du site pénitentiaire. Le concept innovant et complémentaire aux points de collectes fixes disponibles à l'échelle cantonale offre une alternative de proximité pour collecte des déchets sur la rive gauche.

La suite à donner à ce projet peut se décliner en deux temps :

1. Valorisation de la première étape de la démarche :

- Communiquer sur les bonnes pratiques
- Mettre en œuvre les actions « faciles » et enclencher le changement
- Obtenir l'engagement politique

Les deux Directeurs généraux des offices de la détention et de l'environnement encouragent et soutiennent la démarche. Sans attendre le plan d'action, cette première étape doit être communiquée au sein de l'Etat et plus spécifiquement du site concerné. Il est nécessaire d'anticiper les changements de pratiques à venir et de créer l'adhésion et l'engagement de tous au service de cette transition. Les mesures prioritaires doivent être engagées au plus vite pour enclencher le processus.



Il est néanmoins nécessaire de préciser qu'un travail fin de priorisation des premières pistes d'actions doit être réalisé. La mise en évidence de différents types d'actions peut être intéressante pour accompagner la priorisation. On pense notamment à la distinction suivante :

- Mesures stratégiques nécessitant des implications structurelles et/ou organisationnelles qui sont par essence complexes à implémenter et qui doivent être projetées sur le moyen-long terme
- Mesures opérationnelles permettant une mise en œuvre relativement simple et à court terme

Ce travail de priorisation doit non seulement considérer les ambitions et objectifs des sites pénitentiaires permettant ainsi de fédérer les acteurs du changement, mais également intégrer une composante de l'économie circulaire notamment en termes d'efficacité des actions déployées.

2. Sur la base des résultats de ce diagnostic, débiter la deuxième étape de la démarche :

- Poursuivre cette dynamique par la mise en œuvre les premières actions préliminaires proposées dans le présent rapport
- Sur la base des fiches actions préliminaires, décliner ces orientations dans un plan d'actions qui permettra de rentrer dans une phase opérationnelle : une vision, une ambition, des actions et des indicateurs de performance
- Présenter le diagnostic aux communes du secteur qui pourraient être actrices de cette démarche (en fonction de leur positionnement lors des bilatérales)
- Intégrer les acteurs institutionnels (par exemple CCA, OCBA) pour l'évolution des pratiques qui les concernent directement
- Monitorer les actions et les affiner en fonction de leur succès

L'actualité à l'échelle de la Confédération conforte la démarche de ce projet d'économie circulaire pénitentiaire. En effet, dans son communiqué de presse du 19.06.2020, le Conseil fédéral veut des mesures en lien avec la préservation des ressources. L'économie circulaire est positionnée en première ligne de ces engagements avec une approche intégrée qui cible ces actions dans les domaines suivants : l'alimentation, le logement et la mobilité.

« Beaucoup reste à faire. Tous les acteurs sont appelés à renforcer leur engagement afin de promouvoir des modes de consommation et de production durables. »¹⁴

En cours de processus de travail sur cette étude, le Grand Conseil genevois a refusé le déclassement et l'investissement du projet de prison des Dardelles (le 2 octobre 2020). Cette décision n'est pas intégrée dans le diagnostic du présent rapport. En effet, bien que cette décision limite certaines opportunités identifiées, elle ne remet pas en cause le travail réalisé qui se base, pour le projet futur, sur la projection des besoins du site. Les actions prioritaires, ne proposent aucune mesure en lien ou dépendantes de la réalisation du projet des Dardelles.

Finalement, et selon les ambitions premières de cette démarche, la communication est un objectif essentiel à la poursuite des travaux et à l'investissement de chacun dans ce projet transversal. Dans ce sens, le présent rapport est accompagné d'un « essentiel en bref » synthétisant les résultats et les pistes d'actions à entreprendre. Ensemble, ces deux documents forment la première communication du projet de « Economie circulaire pénitentiaire, diagnostic et pistes d'actions sur le site de Puplinge - Choulex »

¹⁴ <https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/communiques.msg-id-79501.html>

9 BIBLIOGRAPHIE

ECONOMIE CIRCULAIRE

Développement durable, Bonnes pratiques et plus-value pour les entreprises, Aline Yazgi, En partenariat avec Etat de Genève, BCGE, CCIIG, Octobre 2019

Economie circulaire, Système économique et finitude des ressources, Vincent Aurez, Laurent Georgeault, De Boeck Supérieur s.a. 2^{ème} édition, 2019

Economie circulaire, un atout pour relever le défi de l'aménagement durable des territoires, ADEME Editions, Novembre 2018

Economie circulaire, Notions, ADEME, Alain Geldron, Octobre 2014

Economie circulaire, Comment améliorer la gestion des ressources naturelles, Académie Suisse des Sciences, SATW, Martin Lehmann, Bas de Leeuw, Eric Fehr, Adam Wong, 2014

Rien de se perd, L'économie circulaire au profit de l'environnement et des entreprises, L'environnement, Les ressources naturelles en Suisse, Confédération Suisse, Office fédéral de l'environnement OFEV, 2019

Rapport à l'attention du Conseil fédéral Mesures de la Confédération pour préserver les ressources et assurer l'avenir de la Suisse (économie verte), OFEV 2020

Vers une économie circulaire : Arguments économiques pour une transition accélérée, Fondation Ellen MacArthur

ADEME, 'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie, <https://www.ademe.fr/expertises/economie-circulaire>

Circular Economy Switzerland, <https://www.circular-economy-switzerland.ch/?lang=fr>

Confédération Suisse, Office fédéral de l'environnement OFEV, <https://www.bafu.admin.ch/bafu/fr/home/themes/economie-consommation/info-specialistes/kreislaufwirtschaft.html>

Comptes de flux de matières, Une première contribution de la statistique à la mesure de l'économie circulaire, Office fédéral de la statistique, OFS, Neuchâtel, juillet 2020, <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/espace-environnement/comptabilite-environnementale.assetdetail.13487973.html>

Fondation Ellen MacArthur, <https://www.ellenmacarthurfoundation.org/fr/economie-circulaire/caracteristiques>

RTS, L'économie circulaire progresse en Suisse, mais peut mieux faire https://www.rts.ch/info/economie/11458674-l-economie-circulaire-progresse-en-suisse-mais-peut-mieux-faire.html?rts_source=rss_t

SITES PÉNITENTIAIRES

Des jardins pour les prisons, 7 propositions pour développer la pratique des jardins en prison, Association Nationale des Visiteurs de prison (ANVP), Green Link fonds de dotation, 2018

La prison démystifiée, briser la chaîne des idées reçues, L'auditoire n°249, Le journal des étudiants de Lausanne depuis 1982, FAE, Mars 2019

Un jardin en prison, Echo Magazine, Aude Pidoux, aout 2012

Une alimentation respectueuse du développement, durable en milieu carcéral, Motion 2391, Etat de Genève, 2018

Réforme du concept de réinsertion et de désistance de l'office cantonal (OCD) de la détention présentée les 29 et 30 novembre 2017 lors des états généraux de la détention et de la probation, Office cantonal de la détention (OCD), Département de la sécurité, de l'emploi et de la santé (DSES)

Réforme du concept de réinsertion et de désistance de l'OCD, Présentation, 14 mai 2019, Patrick Ferraris, Directeur général adjoint de l'OCD, Office cantonal de la détention (OCD), Département de la sécurité, de l'emploi et de la santé (DSES)

Stratégie sécuritaire du canton de Genève, Vision 2030, Tome 1 : Vision, axes et objectifs stratégiques, Adopté par le Conseil d'Etat le 1^{er} mars 2017.

Stratégie sécuritaire du canton de Genève, Vision 2030, Tome 2 : Etat des lieux et acteurs, Adopté par le Conseil d'Etat le 19 décembre 2018.

Agence France-Presse, AFP, Des "potagers solidaires" poussent dans les prisons portugaises, 9 mai 2016, <https://www.youtube.com/watch?v=bvjw-nQfokw> et https://www.lexpress.fr/actualites/1/styles/les-potagers-solidaires-poussent-dans-les-prisons-portugaises_1790344.html et https://www.lepoint.fr/monde/les-potagers-solidaires-poussent-dans-les-prisons-portugaises-09-05-2016-2038015_24.php

Comité international de la croix rouge (CICR), Panama : EcoSolidos, un programme de gestion des déchets par les détenus, 11 mars 2019, <https://www.icrc.org/fr/document/panama-ecosolidos-quand-dun-probleme-nait-une-chance>

Comité international de la croix rouge (CICR), Madagascar, du biogaz dans les prisons, 6 février 2017, <https://www.icrc.org/fr/document/madagascar-du-biogaz-dans-les-prisons>

Maison d'arrêt de Strasbourg, 28 janvier 2016, <http://www.ma-strasbourg.justice.fr/developpement-durable>

10 ANNEXE

1. Prestataires collecte déchet : état actuel
2. Volumétrie des déchets, relevés de Champ-Dollon, estimatif sur cette base pour les autres sites
3. Atelier : support des échanges et de l'animation

10.1 PRESTATAIRES COLLECTE DÉCHETS

Types de déchets	Champ-Dollon	Curabilis	Brenaz	Favra	Dardelles
Ordures ménagères	Transvoirie	Transvoirie	Transvoirie	Transvoirie	A organiser
Verre	Serbeco	Serbeco	Transvoirie		A organiser
PET	Serbeco	Serbeco	Papirec		A organiser
ALU	Serbeco	Serbeco	Papirec		A organiser
Fer blanc	Serbeco	Serbeco	Transvoirie	Serbeco	A organiser
Plastique d'emballage	Serbeco	Transvoirie ¹⁵	Transvoirie		A organiser
Papier	Papirec/Retripa (atelier reliure)	Transvoirie ¹⁶	Transvoirie	Papirec	A organiser
Papier sécurisé (confidentiel archives)	Datarec (contrat CCA)	Transvoirie ¹⁷	Datarec	Papirec	
Carton	Papirec	Papirec	Transvoirie	Papirec	A organiser
Médicaments/Déchets médicaux	HUG – Filière jaune	HUG	HUG	HUG – Filière jaune	A organiser
Tonner/cartouche encre	EPI	Faigle	Ecologicistic	FAIGLE	A organiser
Sources lumineuse	RVM	Swisspro	Swisspro	Swisspro	A organiser
Bidons plastique vides	Serbeco	Pas d'organisation enplace	Vanbeerle / SIPAEC /RMC		A organiser
Piles/Accus	RVM	?? ¹⁸	Etat de Genève		A organiser
Matériel électrique	Prison de Villard et Jaeger & Brosshard	Swisspro	Swisspro		A organiser
Bois	Transvoirie	Pas de production dedéchets	Transvoirie	Transvoirie	A organiser
Déchets de jardin	Transvoirie	Entreprise de jardinage ¹⁹	Transvoirie	Transvoirie	A organiser
Métal	Transvoirie	Transvoirie	Transvoirie	Transvoirie	A organiser
Peintures et solvants	Kabe Peintures	-NA	Classens		A organiser
Lavures	Transvoirie	Transvoirie	Transvoirie		A organiser
Huiles	Transvoirie				A organiser
Les encombrants	Jaeger & Brosshard				

¹⁵ Peu de production de plastique d'emballage, il est mis dans les ordures ménagères.

¹⁶ Il semble que l'entreprise de nettoyage mandatée par l'OCBA place le contenu des cartons de tri papier dans les sacs d'ordures ménagères.

¹⁷ L'établissement dispose de broyeuses de bureau qui sont vidée par l'entreprise chargée du nettoyage. Il semble que ces déchets soient placés dans des sacs pour ordures ménagères.

¹⁸ Une poubelle de tri est en place, mais personne ne sait qui vient la vider selon l'information reçue de l'administrateur.

¹⁹ Les espaces de verdure sont entretenus en partie par l'atelier vert et le reste par une entreprise de jardinage (les déchets produits sont évacués par celle-ci). Les déchets de tonte du gazon sont laissés sur place. Pour le reste pas d'organisation spécifique pour les déchets verts.

10.2 VOLUMÉTRIE DES DÉCHETS

Relevés de Champ-Dollon, estimatif sur cette base pour les autres sites

Types de déchets	Champ-Dollon m3	Curabilis m3	Brenaz m3	Dardelles m3	Option
Ordures ménagères	520	167	165	443	
Verre	3.6	1.2	1.2	3.1	
PET	146	47	46	124	
ALU	29	9	9	25	
Fer blanc	29	9	9	25	
Plastique d'emballage	73	23	23	62	
Papier	192	62	61	163	
Carton	192	62	61	163	
Tonner/cartouche encre	2	1	1	2	A valoriser par EPI ?
Sources lumineuses	0.75	0.2	0.2	0.6	
Piles/Accus	0.03	0.01	0.01	0.03	
Matériel électrique	7	2	2	6	A valoriser par atelier de démontage ?
Bois	22	3	6	15	A valoriser par atelier bois
Métal	22	3	6	15	A valoriser par atelier ferblanterie
Déchets de jardin	33	11	10	28	A valoriser par compostage ?
Peintures et solvants	0.13	-	-	-	
Déchets alimentaires /Lavures	200	64	63	170	
Huiles	0.53	-	-	-	
Médicaments/Déchets médicaux	?	?	?	?	

10.3 RÉSULTATS DE L'ATELIER



ATELIER

- Compléter
 - le diagnostic
 - les pistes d'action
 - Les freins et opportunités
 - Prioriser
- Valoriser les pratiques actuelles et identifier les potentiels d'amélioration
- Consolidation du contenu du rapport
- Travail selon la structure du rapport: Linéaire – Circulaire et par thématiques
- Appropriation et adhésion à la démarche → donne un sens à la réflexion et facilite la mise en œuvre





→ Support de présentation et d'animation de l'atelier

**ECONOMIE CIRCULAIRE PÉNITENTIAIRE
DIAGNOSTIC ET PISTES D' ACTIONS**

ATELIER TRANSVERSAL

23 Septembre 2020



LATITUDE
DURABLE

CONSIGNE COVID

- Lavez vous les mains à l'entrée puis régulièrement
- Portez le masque
- Gardez vos distances

COVID-19



FOCUS 1

Se connaître
La rencontre de 2 mondes

FOCUS 1

SE CONNAITRE — LA RENCONTRE



1. Former un cercle
2. Se présenter (nom et office)
3. L'économie circulaire pour moi c'est ... (1 mot clef)
4. Transmettre l'étiquette à son binôme
5. Le binôme se présente (idem)
6. Passe la parole à la personne sur sa gauche

PROGRAMME

Démarche

Focus

Conclusions

LINEAR ECONOMY



RECYCLING ECONOMY



CIRCULAR ECONOMY

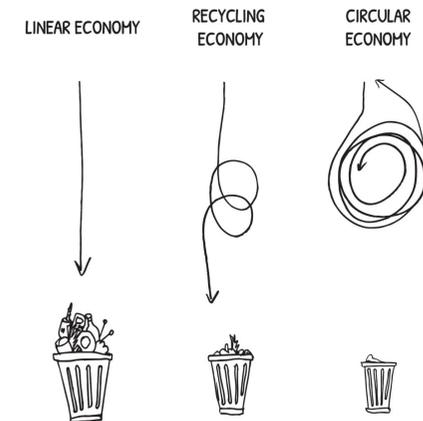
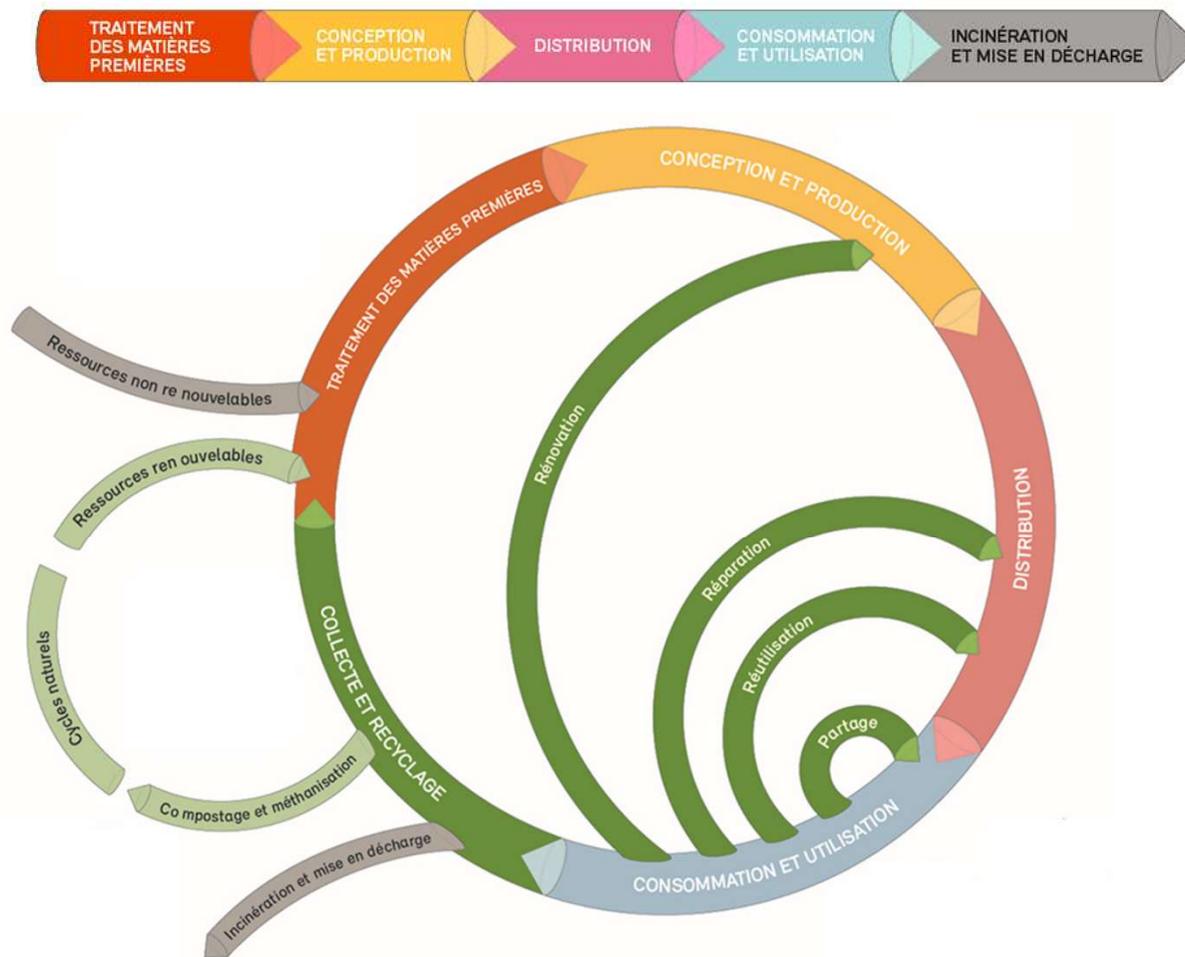


CC by Circular Flanders

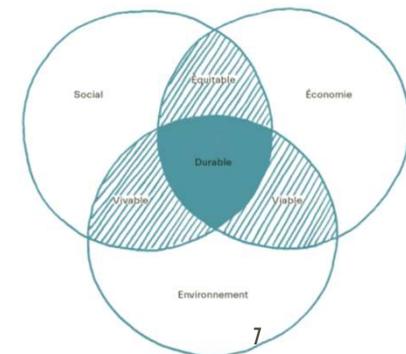
INTRODUCTION

Concepts
Partenariat OCD – OCEV
Démarche
Objectifs

CONCEPTS ET THÉORIE DE L'ÉCONOME LINÉAIRE À CIRCULAIRE



Représentation du développement durable



POSITIONNEMENT DE LA CONFÉDÉRATION

Economie circulaire pénitentiaire → une démarche dans l'air du temps!

Berne, 19.06.2020 - Préservation des ressources : le Conseil fédéral veut des mesures

Mesures de la Confédération pour préserver les ressources et assurer l'avenir de la Suisse (économie verte)

En première ligne, la préservation des ressources et l'économie circulaire

Le rapport relève, que pour réduire considérablement l'utilisation des ressources et donc la pollution environnementale qui en résulte, il est nécessaire d'adopter une approche intégrale, en particulier dans les domaines les plus pertinents pour l'environnement : l'alimentation, le logement et la mobilité. Beaucoup reste à faire.

→ Promotion de l'économie circulaire

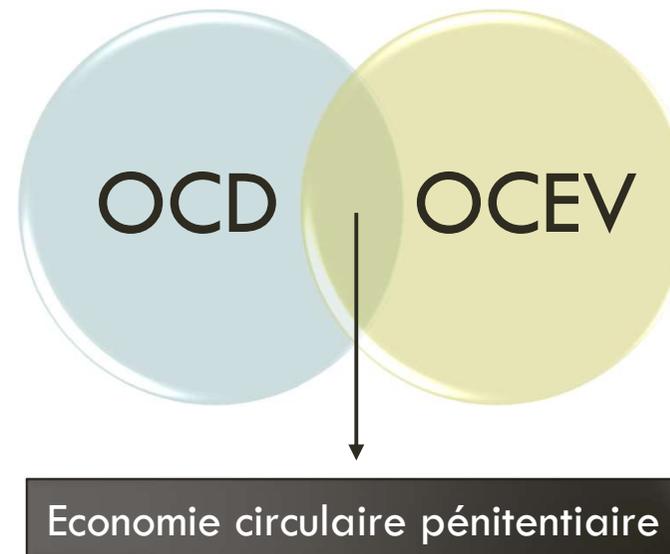
<https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/communiqués.msg-id-79501.html>

UN PARTENARIAT TRANSVERSAL

CONSTAT

- L'écologie industrielle, l'économie circulaire, la transition écologique font de plus en plus souvent l'objet d'études, de projets, d'initiatives... mais la zone pénitentiaire n'est pas intégrée dans ces réflexions.

PARTENARIAT

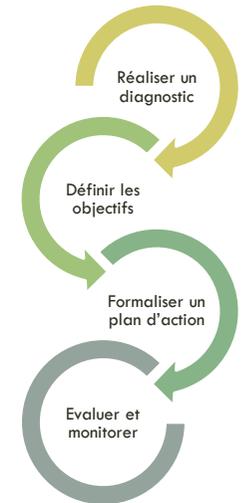


OBJECTIFS

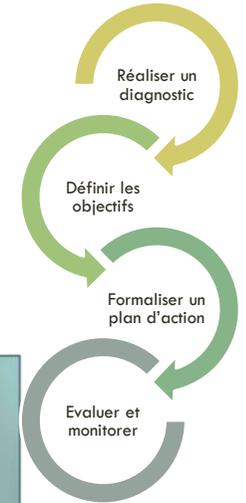


De la démarche d'ensemble

- Développer **une stratégie et un plan d'action d'économie circulaire** adapté au contexte de la détention du site pénitentiaire de Puplinge – Choulex ;
- Rapprocher les établissements des **collectivités locales** dans une idée d'intégration du site pénitentiaire dans l'environnement immédiat ;



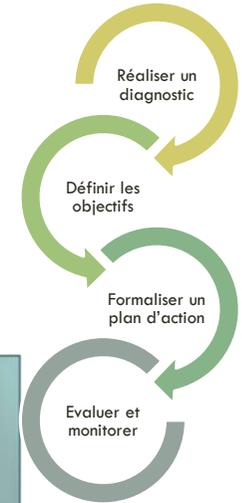
OBJECTIFS DE L'ÉTUDE



De la phase 1: diagnostic

- Comprendre le **fonctionnement actuel** sous l'angle global de l'économie circulaire au sein de chaque établissement du site et en **synergie** entre ces derniers ;
- Définir comment engager ce centre de détention vers la transition écologique en identifiant les potentiels d'amélioration et des **pistes actions concrètes**.

OBJECTIFS



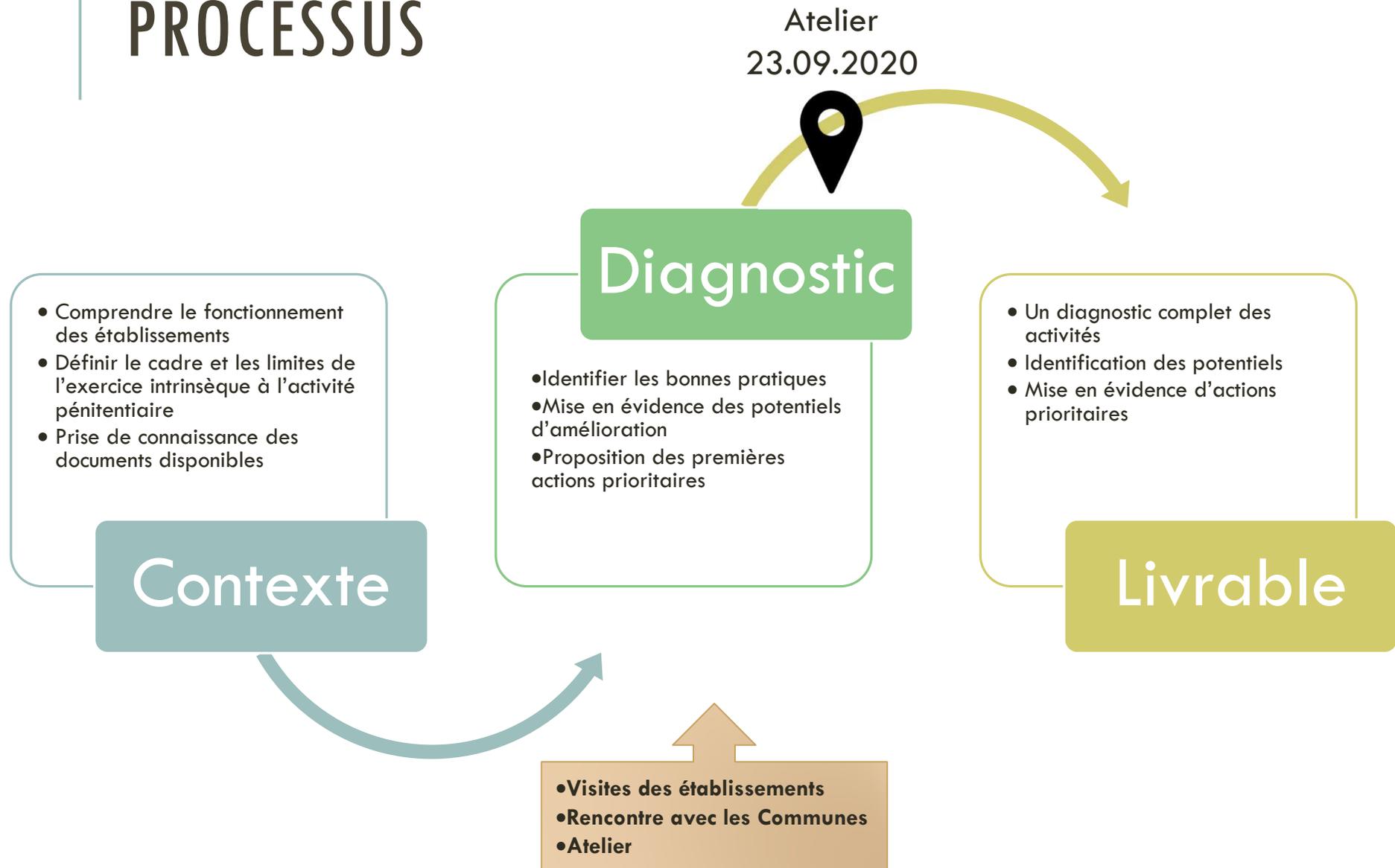
De la démarche d'ensemble

- Développer **une stratégie et un plan d'action d'économie circulaire** adapté au contexte de la détention du site pénitentiaire de Puplinge – Choulex ;
- Rapprocher les établissements des **collectivités locales** dans une idée d'intégration du site pénitentiaire dans l'environnement immédiat ;

De la phase 1: diagnostic

- Comprendre le **fonctionnement actuel** sous l'angle global de l'économie circulaire au sein de chaque établissement du site et en **synergie** entre ces derniers ;
- Définir comment engager ce centre de détention vers la transition écologique en identifiant les potentiels d'amélioration et des **pistes actions concrètes**.

PROCESSUS



ATELIER

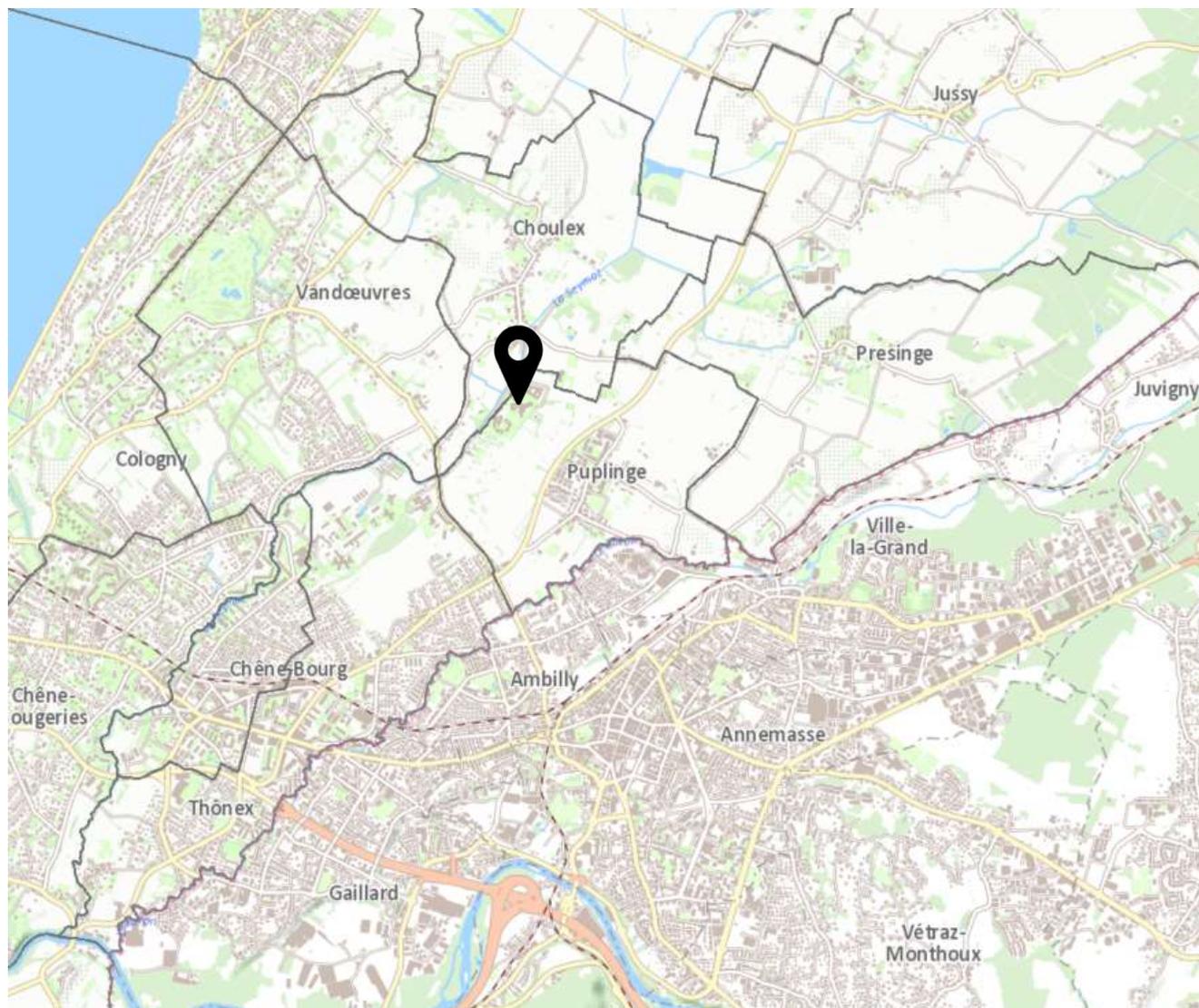
OBJECTIFS:

1. La rencontre de 2 mondes
2. Consolider le diagnostic
3. Faire émerger des pistes d'actions

FOCUS 2

Consolidation du
diagnostic

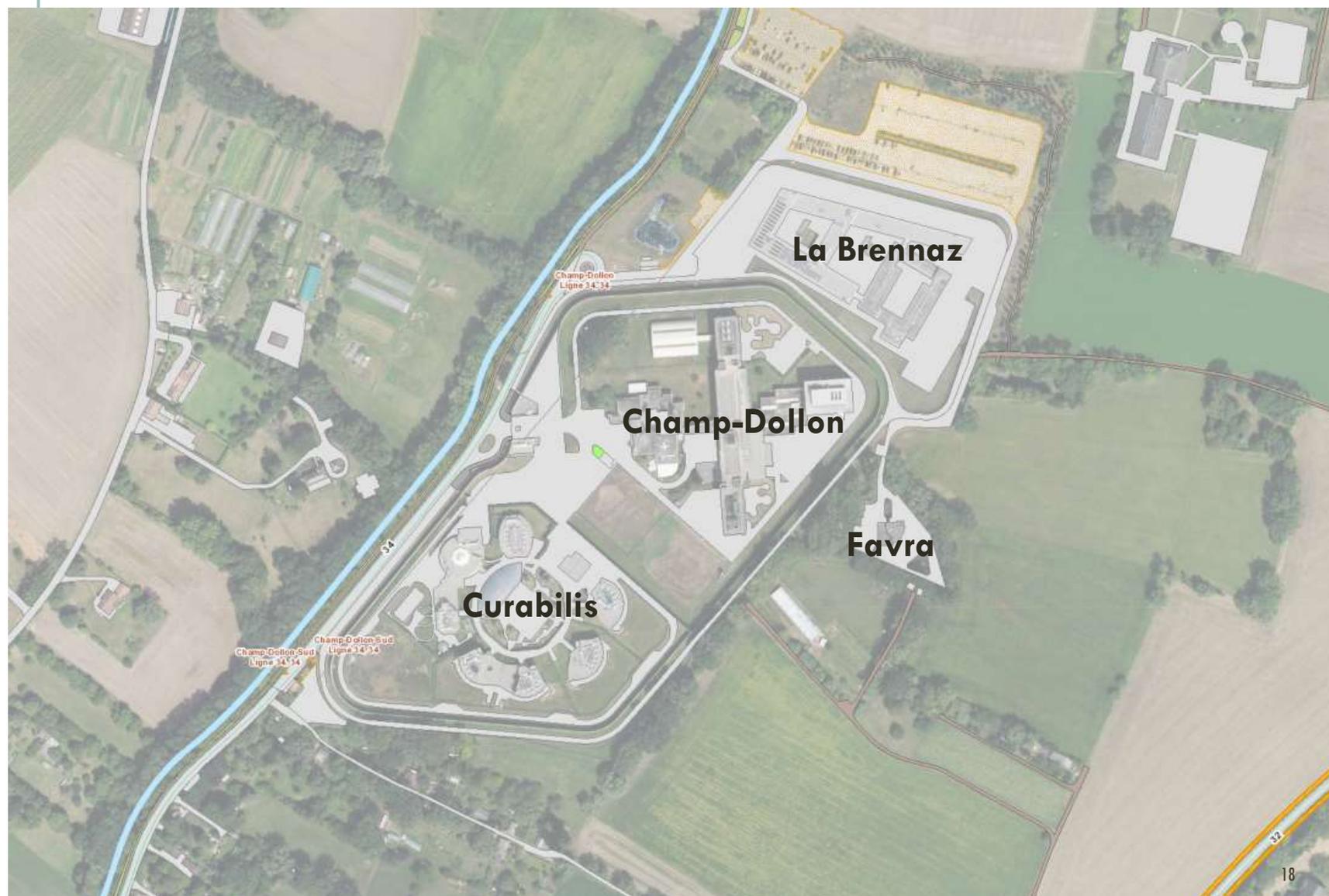
LOCALISATION DU SITE



LOCALISATION DU SITE



LE SITE



SYNTHÈSE

4 établissements de détention existants (Champ-Dollon, Curabilis, la Brenaz et Favra) et 1 projeté (les Dardelles)

- 928 détenus maximum en 2020
- 678 places de détention en 2020 (un taux d'occupation de 137%)
- 895.8 équivalents temps plein (ETP) en 2020
- 54'435 visiteurs en moyenne annuelle

L'état des lieux porte sur les 5 établissements avec deux particularités :

- le projet des Dardelles n'est pas encore construit mais la planification est avancée et nécessite de ce fait d'être intégré dans une vision globale
- le bâtiment Favra, qui sera démoli en fin de travaux de construction des Dardelles

DIAGNOSTIC

Structure

- Economie linéaire → les thématiques avec une marge de progression
- Economie circulaire → les bonnes pratiques actuelles

Thématiques analysées pour l'ensemble des établissements actuels et futurs

- Energie & bâtiment
- Déchets
- Transports
- Alimentation
- Espaces extérieurs et naturels

Ateliers

- Un focus spécifique
- Partage, réutilisation, réparation, rénovation, collecte et recyclage, circuits courts

DIAGNOSTIC

LINEAR ECONOMY



Dans le contexte du site pénitentiaire de Puplice, certaines actions et pratiques suivent cette ligne de vie :

- Utilisation de ressources non renouvelables
- Utilisation de produits à usage unique
- Consommation et utilisation rapide
- Production de déchets

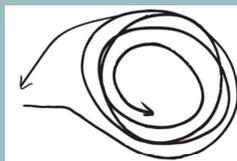
Ces pratiques sont identifiées et mettent en évidence des éléments qui pourront faire l'objet de recommandations afin de les faire évoluer vers un cycle plus vertueux.

DIAGNOSTIC

RECYCLING
ECONOMY



CIRCULAR
ECONOMY



Le site de Puplinge fonctionne déjà en partie sur les bases de l'économie de recyclage et circulaire. Un bon nombre d'actions déjà en place, issues du bon sens, de la motivation ou de la sensibilité de certains collaborateurs, sont les bases des bonnes pratiques mises en évidence dans ce chapitre.

Les fondamentaux :

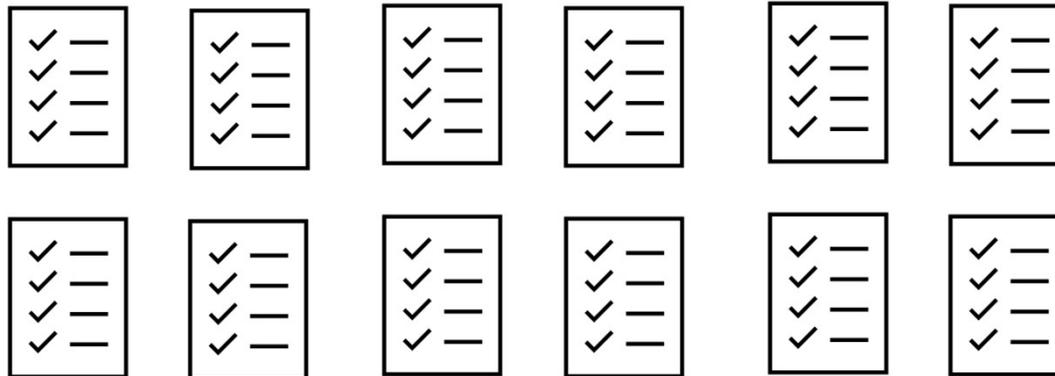
- Partage
- Réutilisation
- Réparation
- Rénovation
- Recyclage

Contrairement à l'économie linéaire, ce point intègre non seulement les thématiques en lien avec le fonctionnement du site et des établissements, mais propose également un focus sur les ateliers.

Ces ateliers représentent un élément clé de l'analyse, d'une part car ils sont une activité au cœur de l'accompagnement des détenus et du rythme de vie carcéral, mais également car ils démontrent une circularité intrinsèque au contexte du site.

DIAGNOSTIC (15')

Le mur



CONSOLIDATION DU DIAGNOSTIC (30')

1. En binôme (15')

- Préciser les constats présentés
- Compléter selon votre expertise
- 1 post-it par constat

2. Restitution (20')

- Présenter les compléments et/ou précisions apportés par le binôme
- Poser les post-its sur le mur du diagnostic

FOCUS 3 (1H15)

Pistes d'actions

PISTES D' ACTIONS (10')

8 Flip charts

1. ENERGIE & BATIMENT
2. DECHETS
3. TRANSPORT MOBILITE
4. ALIMENTATION
5. ESPACES EXTERIEURS
6. ATELIERS
7. LIEN AVEC L'EXTERIEUR
8. AUTRES



FOCUS 3

PISTES D' ACTIONS ET PRIORISATION



Objectifs

- **Diminuer l'économie linéaire**
- **Augmenter la part du circulaire dans les établissements**

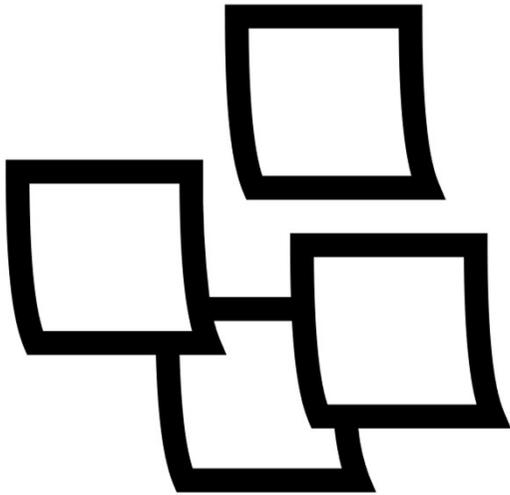


Atteindre notre vision en développant des actions qui permettent d'y arriver

Placer la réflexion dans l'innovation : Tout est possible!

FOCUS 3

PISTES D' ACTIONS (1H)



1. Travail individuel (15')

Compléter les actions proposées et/ou en proposer des nouvelles → 1 piste par post-it

Proposer minimum 1 piste d'action par thématique
→ être précis formuler avec un verbe

2. Travail par 4 (15')

Structurer les actions proposées pour 2 thèmes

Préciser en quoi elles répondent à l'objectif d'économie circulaire

3. Restitution (30')

Par groupe et par thème → définir 1 porte parole

FOCUS 3

GROUPES DE TRAVAIL

Groupe 1:

- Daniel Chambaz, Philippe Bertschy, Félix Maza, Gérard Widmer,
- Transport et mobilité - Lien avec l'extérieur – Autre

Groupe 2:

- Claude-Alain Barraud, Julien Beaugheon, Damien Gummy, Marie-Christine Collignon, Héloïse Candolfi, Sophie Meisser
- Energie & bâtiment - Espaces extérieurs - Alimentation

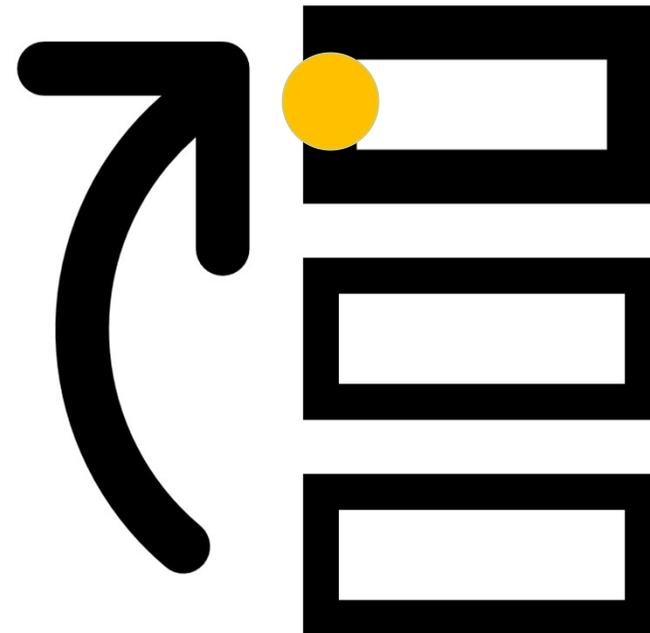
Groupe 3:

- Pascale Le Strat, Pascal Pigny, Zoé Cimatti, Géraldine Mathieu
- Déchets - Ateliers

FOCUS 3 PRIORISATION

1. Travail individuel (5')

Vous avez 4 minutes pour poser vos 4 gommettes sur les actions que vous pensez prioritaires





CONCLUSIONS
SYNTHÈSE DE LA RENCONTRE

SUITE DU PROCESSUS

- Intégration de ces éléments dans le rapport en cours de consolidation
- Fin de cette première étape prévue pour fin 2020
- Transmission d'une synthèse de la démarche («executive summary»)
- Définition des prochaines étapes par le groupe de travail

CONCLUSIONS ET REMERCIEMENTS

- M. Bertschy

Directeur général OCD

- M. Chambaz

Directeur général OCEV

**UN GRAND MERCI POUR VOTRE
PARTICIPATION**



LATITUDE
DURABLE